

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. II

MONTRÉAL, VENDREDI, 22 JUIN 1888

No 16

TELEPHONE No. 710.

HISLOP, MELDRUM & CO.

NÉGOCIANTS EN GROS DE

Beurre, Œufs, Fromage et de Produits Agricoles en général

235, 237 & 239 RUE DES COMMISSAIRES

Vis-à-vis la Douane, MONTREAL.

Marchandises livrées dans toutes les parties de la ville

Prompte réponse aux demandes reçues par la malle.

20 avril 1888-1a

J. A. VAILLANCOURT

Marchand-Commissionnaire de Provisions

331 rue des Commissaires

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS placés aux prix les plus avantageux.

TINETTES en belle épinette blanche, 30, 50 et 70 lbs. Fournitures pour Fromageries. Spécialité de tinettes pour beurrieres. Aussi - Meilleur Sel Anglais pour beurrieres.

Sollicite la consignation de toutes sortes de Produits Agricoles.

19 mars 1888

D. A. McPherson

MARCHAND DE PROVISIONS

Coin des rues King et William

MONTREAL.

Avances libérales sur consignations de Beurre et de Fromage à vendre sur les marchés de Montréal, Londres, Liverpool, Glasgow et Bristol.

Agent pour le Canada du célèbre Extrait de Présure du Dr Blumenhal (Rennet Extract et Rennetine).

Assortiment complet de Fournitures pour Fromageries et Beurrieres.

Spécialité de Grains grossiers. Demandez les cotes en lots de chars ou en chargements, livrés dans toutes les localités.

8 juin 1888-6m

Duckett, Hodge & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE et FROMAGE

ET MARCHANDS DE

PROVISIONS en GENERAL

104 rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William MONTREAL

Les expéditions de Beurre, Fromage, Porcs abattus, Œufs et Viandes confiées à nos soins recevront immédiatement notre attention personnelle.

Nous sollicitons la correspondance et les consignations.

12 juin 1888.

Gazette DES Campagnes

Journal du cultivateur et du colon, fondé en 1861, publié à Sainte-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, P.Q. par FERMIN H. FROULX.

Parait tous les jeudis, abonnement, un an \$1

Les fabricants d'instruments d'agriculture et les marchands trouveront très avantageux d'annoncer dans ce journal spécialement consacré aux intérêts des cultivateurs.

REVUE DES MARCHES

GRAINS ET FARINES

Marchés de gros

Nous avons encore à constater une baisse dans le prix des blés, cette baisse a été de 2 à 3c. par minot. Nous avons connaissance d'une vente hier, d'une forte partie (60,000 minots) de blé No. 1 du Nord de Manitoba, à Port Arthur à 84c. mais nous croyons que c'est une vente forcée qui est probablement de 2c. par minot au-dessous des cours du marché. L'exportation est encore hors de question, les marchés d'Europe étant en dessous des nôtres, et l'on n'expédie actuellement du blé que pour exécuter des contrats antérieurs ou en consignation.

Les rapports des récoltes sont très favorables pour le Manitoba et le Nord-Ouest; quant à la province d'Ontario, la perspective s'est beaucoup améliorée. Pour notre province, les pois et l'avoine ont jusqu'ici la plus belle apparence et promettent une magnifique récolte.

Les farines ont été plus faibles; les ventes sont très restreintes; nous baissons nos prix courants de 5c.

Les avoines sont en baisse de 1c. par minot à cause d'un excès temporaire de l'offre. Les hauts prix payés ces jours-ci, ont fait sortir des granges toute la réserve de nos cultivateurs, mais nous ne croyons pas que cette baisse continue, les quantités restant à la campagne devant être bientôt épuisées, et d'ici à la prochaine récolte, les prix actuels devront être tout au moins maintenus.

Les pois sont nominaux, aucune transaction en gros n'a été faite récemment.

Les frets océaniques sont dans le marasme; les expéditeurs dictent les conditions aux armateurs.

Les frets des lacs sont en baisse de 1 à 2 c.; on peut coter aujourd'hui de 6½ à 7c pour le fret du Port Arthur à Montréal.

Nous cotons ici en gros:

Blé roux d'hiver, Canada No. 2.	91 à 93c.
" blanc d'hiver, " " "	91 " 93
" du printemps, " " "	91 " 93
" du Manitoba, No. 1 dur.....	00 " 97
" " " " 2 dur.....	94 " 95
" du Nord, No. 1.....	94 " 95
Avoine, par 32 lbs.....	49 " 50
Blé d'inde, par minot.....	80 " 85
Pois, No. 1.....	00 " 00
" " 2, (ordinaire).....	86 " 87
Orge, par minot.....	65 " 70
Sarrasin, par 50 lbs.....	65 " 70
Seigle, par 56 lbs.....	65 " 70
Patente d'hiver.....	\$1 75 à 4 05
do du printemps.....	4 75 à 4 95
Straight roller.....	4 40 à 4 55
Extra.....	4 20 à 4 25
Superfine.....	3 45 à 3 70
Forté de boulanger.....	4 50 à 4 60

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	2 00 à 2 15
Superfine.....	1 60 à 1 70
Forté de boulanger de la ville (en sac de 140 lbs) par 196 lbs.....	4 60 à 4 70
Farine d'avoine standard, en barils 5 00 à 5 75	
Farine d'avoine granulée, en barils 0 00 à 6 00	

Marché de détail

Nous ne voyons encore que peu de cul-

tivateurs aux marchés et comme il ne leur reste que très peu de grains à vendre les prix obtenus sont fermes.

On peu coter ici l'avoine noire de l'île du P. E. à \$1.20 et l'avoine blanche de Québec, en magasin \$1.25 par 80 livres, et le sarazin à \$1.60.

Les pois se vendent \$1.00 pour No. 2, et \$1.20 pour pois cuisants le minot.

L'orge, par 48 livres, vaut de 70 à 75c., le seigle par 56 livres 75c.

Le blé d'inde blanc se vend 75c. et le jaune 70c.

La graine de lin par minot de 60 lbs. vaut \$1.40.

La farine d'avoine fine vaut par 100 livres \$2.70, et la grosse \$2.80.

La farine de blé d'inde vaut \$1.50 à \$1.60 par 100 livres.

La farine de seigle vaut \$2.50.

PORC, SAINDOUX, ETC.

La demande pour salaison est bonne mais les prix sont un peu plus bas. Le lard de Chicago est soutenu et sans variation.

Le saindoux est ferme, celui d'Armor se cote \$2.15, mais les épiciers qui ont des approvisionnements, vendent encore de \$2.07½ à \$2.10.

Les jambons de la ville sont cotés de 12½ à 13c. en gros: il y a certaines marques qui ne se vendent pas au-dessus de 14c.

Le suif reste très cher.

Nous cotons:

Lard canadien, short cut, p. baril 19 50 à 00 00	
Lard short cut de l'ouest, p. baril 18 00 à 18 50	
Lard mess de l'ouest nouveau	
le baril.....	17 00 à 00 00
Lard mess vieux, le baril.....	16 00 à 18 50
Jambon, la lb.....	0 18 à 0 14
Jambon sous tolle, la lb.....	0 12 à 0 13
Saindoux de l'ouest, en seaux, 2 07½ à 2 10	
Saindoux canadien, en seaux.....	0 11 à 0 11½
Lard fumé, en lb.....	0 12 à 0 13
Epaules.....	0 10 à 0 11
Suif raffiné la lb.....	0 05 à 0 06

BEURRE.

Marché de Montréal.

(Ce qui suit a paru dans notre supplément de mardi.)

La quantité de beurre qui arrive sur notre marché n'est encore que tout juste suffisante pour les besoins de la demande locale; du moins en ce qui concerne les beurres de ferme qui sont plus rares et plus fermes que les beurres des beurrieres. Ces derniers ont donné quelques signes de faiblesse, sans qu'il y ait eu positivement de la baisse, mais les acheteurs sont moins pressés de conclure, et leur opinion semble être qu'ils pourront bientôt acheter à un peu meilleur marché.

Nous n'osons pas donner notre avis, ne voulant pas nous poser en prophètes; mais comme nous savons que les beurres qui vont être mis sur le marché seront bientôt complètement des beurres de pâturage, nous croyons que les prix actuels pour ce qu'il y a de disponible, se maintiendront à une petite fraction près jusqu'à l'arrivée des beurres de meilleure qualité. Lorsque ceux-là arriveront sur le marché en quantités, s'ils trouvent la

place nette, ils obtiendront naturellement de meilleurs prix; mais c'est à la condition que nos fabricants écoulent leurs produits au fur et à mesure.

JEUDI, 21 JUIN.

Il y a encore aujourd'hui de la faiblesse dans le marché, quoique nous ne puissions encore baisser nos cotes, les dernières ventes dont nous avons eu connaissance ayant été faites aux prix que nous cotons. Il n'y a pas encore sur notre marché de beurre des districts à l'Ouest de Québec qui, pourtant, en ce moment fabriquent en grande quantité; Messrs Duhaime, Beaudet & Cie, en attendent cependant bientôt des consignations; mais ce qui s'est fait jusqu'ici a été presque tout absorbé par le marché de Québec.

Un de nos correspondants nous fait part de son intention d'expédier du beurre en Angleterre. Nous ne voulons pas le décourager; si son beurre est réellement de qualité supérieure, il pourra en obtenir un bon prix et peut-être établir des relations d'affaires profitables; mais pour les fabricants en-général, nous croyons qu'il est plus sûr de vendre sur nos marchés, les retours sont plus certains et les risques sont moindres.

En beurres de ferme la demande est bonne et les beurres des Cantons de l'Est maintiennent leurs prix. Il y a quelque demande au beurres de l'Ouest pour les provinces maritimes aux prix de 14½ à 16½c. suivant qualité, mais il n'y a encore aucune demande pour l'Angleterre.

Nous cotons:

Beurres de beurrieres.....	19 à 20c.
" " détail.....	20 " 22
" de ferme, townships.....	18 à 20
" " Morrisburg.....	17 à 18
" " Brockville.....	17 à 18
" " de l'Ouest.....	16½ à 17
" " qual. inférieur.....	14½ " 16

FROMAGE

(Ce qui suit a paru dans notre supplément de mardi.)

Marché de New-York.

Nous lisons dans le "Commercial Bulletin":

"Le fromage a poursuivi le ton ferme de la semaine dernière, en essayant même d'aller jusqu'à une hausse positive; mais l'essai a échoué piteusement ne laissant après lui qu'une impression peu rassurante. Les commencements ont été les meilleurs; il s'est fait beaucoup d'affaires, lundi, à 8½c. et ½ de plus a été refusé sur une partie de 1,000 boîtes au moins, et plusieurs commissionnaires refusaient d'entendre parler de rien au-dessous de 9c. pour qualité extra. Là s'arrêtera la hausse et le lendemain, 8½c. était le plus haut prix qu'il fût possible d'atteindre. Ce mouvement de hausse a été causé par l'impression que les prix étaient descendus trop bas et que les Canadiens payaient de hauts prix dans le nord de New-York; mais lorsque les expéditeurs eurent communiqué avec leurs commettants en Angleterre, leur

transmettant les prix demandés, et qu'ils eurent reçu l'ordre de ne pas acheter, les vendeurs ici s'aperçurent qu'ils avaient dépassé le but et s'empressèrent de liquider aux prix offerts. Nous croyons que les expéditeurs achèteraient aux prix payés la semaine précédente ou peut-être à une fraction de plus, mais les acheteurs anglais se tiennent sur la réserve et se défient de toute hausse brusque. Nous n'avons découvert aucune preuve de spéculation, mais on parle de ventes à découvert de fromage de juin pour l'Angleterre. Le fromage reçu cette semaine était uniformément d'excellente qualité et certainement meilleur que celui de la semaine précédente, ce qui a rendu difficile l'achat de secondes qualités.

Vers la fin de la semaine, les belles qualités devenant rares, la fermeté a quelque peu repris et l'on a coté de nouveau 8½. Les arrivages ont été de 57,000 boîtes et les expéditions de 48,000 à 50,000.

MARCHE DE MONTRÉAL

Sans être précisément en baisse, le marché de Montréal a perdu de sa fermeté. Les nouvelles de l'Ouest indiquent un ralentissement dans l'activité et plus de réserve chez les acheteurs. Les marchés d'hier (lundi) n'ont pas dépassé 8½c pour les meilleures marques de l'Ouest d'Ontario; les fromageries persistant à demander 9c pour les plus fins, il n'y a eu que peu de transactions.

Quant au fromage de la province, connu sur la place comme fromage français *french cheese*, nous avons connaissance de quelques ventes, samedi, de petits lots à 8½c. Hier, un lot de fromage coloré arrivé par le *Trois-Rivières* a dû être payé 8½c, mais aujourd'hui nous ne croyons pas qu'on puisse obtenir plus de 8½c pour coloré très fin, et de 8 à 8½c pour blanc, suivant qualité.

Nous avons remarqué que les quelques lots de fromage français mis sur notre marché depuis l'ouverture de la saison ont été de meilleure qualité que l'année précédente et ont presque tous été classés comme *fine ou finest*. Nous ne pouvons qu'en féliciter nos fromagers et les exhorter à persévérer dans cette voie; avec la pratique, l'étude et le soin, nos fabricants ont assez d'intelligence pour arriver en peu de temps à faire du fromage de première qualité et commandant d'aussi hauts prix que celui du Haut Canada.

Le câble cote aujourd'hui blanc 44s., coloré 44s. 6d.

Un lot d'environ 10,000 boîtes acheté dans l'Ouest à 8½c a été offert sur le marché de Montréal à 9c, mais comme personne n'en voulait à ce prix, le détenteur a dû accepter 8½c, le même prix qu'il avait payé.

JEUDI, 21 JUIN.

Le câble est tombé hier à 44s. pour *finest*.

Sur notre marché la tendance à la baisse s'est accentuée quelque peu; hier les prix extrêmes pour colorés de l'Ouest ont été 8½c. Peu de transactions ont été faites depuis deux jours, les exportateurs ne pouvant faire d'affaires à nos prix, vu la baisse des marchés anglais.

En fait de fromage de la province, il s'est vendu un petit lot venant des environs de Berthier à 8½c, ce fromage n'était pas tout à fait de la qualité qui commande les plus hauts prix; il manquait d'uniformité dans la couleur. Un autre lot, un peu inférieur, s'est vendu 8c. Nous cotons aujourd'hui:

Fromage coloré de l'Ouest.....	8½ à 8½
" blanc de l'Ouest.....	8½ à 8½
" français, très fin.....	8½ à 8½
" " " ".....	7½ à 8½

Les exportations de la semaine terminée le 16 juin ont été:

Par	Pour	Beurre. Fromage.	Tinettes. Meules.
Siberian.....	Liverpool..	11110
Vanconver... ..	Liverpool..	16588
Norwegian... ..	Glasgow...	1928
Gothenburg City	Londres.....	484
Barcelona... ..	Londres.....	4218
Total.....		34328

Expéditions directes.....	15818
Semaine précédente.....	30255
" corresp. 1887... ..	1161	52745
" " 1886... ..	886	32052
" " 1885... ..	100	32495
" " 1884... ..	541	42607
" " 1883... ..	1104	25969

Le total des expéditions à ce jour a été:

	Beurre.	Fromage.
1888.....	89458
Expéditions directes.....	35174
1887.....	1859
Expéditions directes.....	128601
1886.....	43377
Expéditions directes.....	1342
1885.....	86021
Expéditions directes.....	860
1884.....	30507
Expéditions directes.....	675
1883.....	95631
Expéditions directes.....	150
1882.....	34766
Expéditions directes.....	731
1881.....	101761
Expéditions directes.....	1578
1880.....	58805

Voici les rapports télégraphiques des marchés tenus depuis notre supplément:

Ingersoll, Ont., 19 juin.— Cette semaine, 32 fromageries ont mis sur le marché 7460 boîtes, première moitié de juin. Les ventes ont été de 3843 boîtes à 8½c.; 36 fromageries étaient représentées et 10 acheteurs étaient présents.

Napanee, Ont., 20 juin.— 21 fromageries ont mis du fromage sur le marché; 300 boîtes ont été vendues à 8½, 150 à 8½, 195 à 8½; les autres n'ont pas été vendues, les fromagers exigeant 9c.

Woodstock Ont., 20 juin.— Au marché on a offert 5000 boîtes en vente. Il y avait un bon nombre d'acheteurs, mais les ventes ont été peu nombreuses; les prix payés n'ont pas dépassé 8½.

Little Falls, N.-Y., 19 juin.— On a mis en vente aujourd'hui 8583 boîtes qui se sont vendues; 350 à 7½, 550 à 8c. 1545 à 8½c. 2342 à 8½, balance à commission.

CEUFS

La demande pour les ceufs se maintient, les arrivages n'étant pas exorbitants, les prix sont soutenus. Nous cotons de 14 à 14½c. la caisse.

POMMES DE TERRE

Il n'y a presque plus de demande pour les patates en dehors du marché local; un seul char a été expédié pendant la semaine; c'était des *Early Roses* qui ont été payés 70c le sac.

Early Roses, la poche.....	70 à 80
Chillies, ".....	75 " 80
Blanches, ".....	60 " 70

FOIN ET PAILLE

Le foin en botte est toujours rare et se paie aux prix que nous avons déjà cotés, \$12.00 pour No 1; et de 8.00 à \$9.00 pour les autres qualités.

La paille en bottes se vend de \$6 à 7. Le foin pressé continue à être en demande aux Etats-Unis: les expéditions atteignent en ce moment les chiffres 250 à 300 chars par semaine, les prix sont fermes à Boston.

La hausse se maintient et il est probable que nous aurons à hausser encore de 50c. à \$1.00 la tonne avant peu.

La moulée et la grue sont fermes; le son est en baisse.

Foin pressé No 1, la tonne	\$13 00
" " No 2, " "	12 00
" " No 3, " "	11 00
Paille " " "	\$ 7 00 à 8 00

Moulée No 1, la tonne	00 00 à 30 00
" No 2, " "	00 00 " 27 00
" No 3, " "	00 00 " 25 00
" No 4, " "	00 00 " 23 00
Gru " "	22 00 " 26 00
Son " "	00 00 " 17 00

MARCHE AUX BESTIAUX

La situation du marché aux bestiaux est sans aucun doute beaucoup meilleur qu'au commencement de la saison, malgré que les récentes dépêches n'aient pas été satisfaisantes.

Les arrivages au marché de la Pointe St-Charles durant la semaine ont été comme suit: 1975 bêtes à corne, 281 moutons, 363 porcs, 378 veaux. Le marché a été généralement tranquille. Les bons animaux de boucheries sont rares. Les prix suivants ont été payés: animaux d'exportation pesant de 1250 à 1400 lbs vendus de 5½ à 5¾c.; animaux pesant 1,100 à 1,200 lbs de 5 à 5½c.; animaux de boucheries de 1,000 à 1,100 de 4½ à 4¾c. et 4 à ½. Les moutons ont été vendus de 4 à 5c. la livre.

Aux abattoirs de l'Est le stock offert en vente consistait en 300 bêtes à corne, 280 moutons et agneaux et 100 veaux. Le marché a été tranquille. Les prix ont été comme suit pour stock de boucheries, 4, 4½, 5c.

Le nombre d'animaux exportés durant la semaine finissant le 16 juin a été comme suit:

Par le	A	Bêtes Moutons à corne
Siberian.....	Liverpool	650
Lake Huron.....	Liverpool	653
Norwegian.....	Glasgow..	399
Gothenburg City.	Londres...	230
Barcelona.....	Londres...	200
Total.....	2132
Semaine précédente.....	1541
Semaine correspond., 1887.	3690
" 1886.....	1956
" 1885.....	1416
" 1884.....	1997
" 1883.....	649
" 1882.....	1518
" 1881.....	257
" 1880.....	1360
" 1879.....	176
" 1878.....	83
Total jusqu'à cette date.....	16376
A la même date, 1887.....	21192
" 1886.....	2297
" 1885.....	17389
" 1884.....	17856
" 1883.....	1050
" 1882.....	12272
" 1881.....	1047
" 1880.....	13860
" 1879.....	1463
" 1878.....	9168
" 1877.....	3474
" 1876.....	13831
" 1875.....	4147
" 1874.....	12650
" 1873.....	5493
" 1872.....	8416
" 1871.....	1735
" 1870.....	2765
" 1869.....	727

Aux Fromagers et Beurriers.

N. F. BEDARD

MARCHAND A COMMISSION DE

PRODUITS DE FERME ET PROVISIONS

ET Fournitures de Fromagerie 17 RUE WILLIAM MONTREAL.

Fournitures de toutes sortes pour Fromageries, telles que:

Coton Annato, Extrait de Présure, etc. Moules et Presses au complet, Machine à faire les boîtes et tous autres matériaux à l'usage des Fromageries. Sollicite la consignation de toutes sortes de Produits Agricoles. Fromage, Beurre et Ceufs, une spécialité, placés aux prix les plus avantageux. 12 juin 1888.

Chas. Boden & Co

No. 111 RUE KING

MONTREAL

Acheteurs de Beurre et Fromage

Le plus haut prix payé pour

PRODUITS DE LA FERME

Avances libérales faites sur consignations.

Fourniture de toute sorte pour

FROMAGERIE et BEURRERIE

Au plus bas prix du marché.

15 juin 1888—1m

Z. LIMOGES

Marchand de Provisions

135 rue des Commissaires

Entre les rues St-Gabriel et St-Jean-Baptiste

MONTREAL

Beurre, Fromage et Ceufs placés aux prix les plus avantageux. Sollicite la consignation de toutes sortes de Produits Agricoles.

1er juin 1888—1a

Loterie Nationale

CLASSE D.

Tirages, le troisième mercredi de chaque mois.

Le 10me tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 20 Juin '88

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$60,000.00

PREMIERE SERIE

\$1.00 LE BILLET

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal de.....	de 800	8,000
15 Ameublements.....	de 200	3,000
20 Ameublements.....	de 100	2,000
100 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 " d'argent.....	de 20	20,000
1,000 " ".....	de 10	10,000
2,147 lots valant.....		\$50,000

DEUXIEME SERIE

25 cents le billet.

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
100 Chaînes d'or.....	de 40	4,000
1,000 Services de toilette.....	de 5	5,000
1,101 lots valant.....		\$10,000

Le secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: 19, rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA.

LE RIVOLI

No. 539 rue Craig

MONTREAL

Cet établissement de premier ordre que les soussignés viennent d'ouvrir est un des meilleurs et des plus élégants Cafés de cette ville.

Les Vins, Champagne, Eau-de-Vie, Bordeaux, Liqueurs Fines, Cigares, etc., sont des marques les plus avantageusement connus, et le service ne laisse rien à désirer.

J. E. CLEMENT & CIE,

Propriétaires.

a13-vr11-1888

LETTRE DE QUEBEC.

(De notre correspondant spécial)

Québec, 19 juin 1888.

Jusqu'à ce jour le nombre des vaisseaux océaniques arrivés dans notre port est de 68 steamers de 126,914 tonnes et 110 voiliers de 94,846 tonnes contre 82 steamers et 140 voiliers de 139,713 et 107,857 tonnes respectivement pour la date correspondante de l'année dernière. Donnant pour l'année 1888 une diminution de 14 steamers, de 12,799 tonnes et 30 voiliers avec un tonnage 13,011.

Touchant le fait que les règlements arbitraires de la société des ouvriers du port de Québec sont de beaucoup dans la diminution des affaires du port de cette ville, nos hommes d'affaires font tout en leur pouvoir afin de faire cesser cet état de chose. M. Dobell un des principaux exportateurs de bois, continue ses négociations avec les officiers de la société, et il espère réussir à faire amender leur constitution. D'un autre côté un député M. De Grosbois M. P. P. a présenté un bill demandant la révocation de la charte de la société.

Le conseil de ville de St-Sauveur suivant l'action du conseil de ville de Québec a protesté contre les Compagnies de steamers qui transportent les passagers sans arrêter à Québec. Il a été entendu qu'à l'avenir ceux-là seuls qui voudront descendre à Montréal passeront tout droit.

7 Frets.—Les frets sur le fleuve sont peu changés. De Québec à Montréal les prix sont comme suit:

Sel.....	08c. par sac
Charbon.....	90c. par tonne
Fer.....	\$1.00 do
Vieux fer.....	\$1.10 do

Bois de sciage \$1.00 par mille pieds à Burlington, Whitehall ou Plattsburg le prix est de \$1.75 par mille pieds. A Trois-Rivières pour le sel 7c. le sac; charbon 75c. la tonne. A Sorel 7½ le sac pour le sel; charbon 80c. la tonne. De Québec à l'Île du Prince Edouard et aux ports du golfe 30 à 35c. par baril, en goëlette et 30 à 40c. en vapeur et \$4 à \$5 à la tonne.

Bois.—Il n'y a rien de nouveau sur ce marché. On dit que la demande pour le marché anglais ne sera pas si grande qu'on croyait. La seule chose qui ait rompu quelque peu la monotonie du marché a été la faillite de M. William Little de Montréal. Les hommes d'affaires considèrent que la perte que les créanciers de M. Little vont faire, pourra servir de leçon à ceux qui prêtent aux marchands de bois, dans les conditions actuelles. Les troubles survenus dans certaines banques de Québec ont eu pour cause qu'elles avaient placé de grosses sommes dans le bois et les moulins et les pertes successives qu'elles ont éprouvées sont maintenant de l'histoire ancienne.

Pendant ce temps, plusieurs de nos marchands canadiens chez lesquels l'argent aurait été un placement sûr n'ont pu s'en procurer et le commerce a langué. Une des succursales de la Banque du Peuple ayant agi d'une autre manière en plaçant certaines sommes dans le commerce local a réalisé de bons bénéfices.

Sel.—Il n'y a pas eu d'arrivage de sel cette semaine. Le Liverpool se vend en magasin à 42½c. par sac. L'importation est beaucoup moindre cette année que l'année dernière.

Charbon.—Jusqu'à ce jour l'importation des charbons anglais et écossais a été de 26742 tonnes contre 14979 pour l'année

dernière. La dernière cargaison a été vendue ici à \$5.80.

Fer et ferronneries.—L'importation du fer en gense diminue cette année. Les marchands détailliers, néanmoins sont affairés. Les fournitures pour les beurrieres et les fromageries sont en grande demande.

Difficultés commerciales.—Venner, épiciier de la rue St-Valier, St-Sauveur, a fait cession de ses biens. Actif \$16,000; passif \$22,000.

Les principaux créanciers sont MM. Whitehead & Turner, \$2,400; Doherty & Cie, marchands de thé, Montréal, \$2,200; John Ross & Cie., \$1,400; T. Ledroit, \$1,200; F. T. Thomas, \$1,200; W. Carrier, J. B. Renaud, Drolet et Poitras, \$800 chacun; Gowen & Kent, quincaillerie, Toronto, \$200; Chrs Boeck & Cie., Toronto, \$500; On croit que tout va se régler à 62½c. dans la piastre, MM. John Lemesurier & fils, manufacturiers de tabac de la rue St-Paul, se sont arrangés avec leurs créanciers. Passif \$31,000. Sur ce chiffre cependant \$14,060 dues à M. Withall de Montréal sont garanties par un hypothèque et \$6,000 dues à la banque Nationale et \$2,000 à la banque du Peuple sont aussi garanties. Les créanciers ont accepté 35c. dans la piastre.

Une requête demandant la mise en faillite de M. Guay marchand général de Chicoutimi a été produite par M. H. G. Bédard de cette ville. Son passif est dit-on de \$20,000.

Changements commerciaux.—Nicolas Piton et E. Dussault ont formé une nouvelle société sous le nom de N. Piton & Cie entrepreneurs, Levis, Kate Hanis a ouvert un magasin d'habits, en gros et en détail sur la rue St-Joseph à St-Roch. On annonce la mort de M. John Delaney marchand de nouveautés qui s'était retiré des affaires il y a quelques jours, à cause de sa santé.

Une nouvelle fromagerie vient d'être établie à Rimouski.

La Société des Prêts et Placements a eu une réunion hier soir sous la présidence de M. T. Kirouack, président.

Les directeurs présents étaient MM. Louis Bilodeau, L. J. Demers, F. E. Hamel, Arcand, G. Bouchard, Fortuné Dionne.

La direction a décidé de payer un dividende de trois pour cent pour les six derniers mois, ce qui représente un dividende annuel de six pour cent.

Ce dividende sera payé après le deux juillet prochain.

Épicerie.—Le marché est tranquille, spécialement dans la ville. Les marchands de gros sont cependant satisfaits des ordres de la campagne.

Cuir, chaussures, etc.—Les manufactures de chaussures sont en pleine activité. M. Bresse fait construire un annexe à sa manufacture. Les manufacturiers se plaignent de la concurrence sur ce marché qui a pour résultat de détruire les profits.

Le marché de provisions reste ferme mais tranquille.

FARINES.

Patente.....	le baril 4 75 à 6 00
Supérieure Extra.....	" 4 70 " 4 75
Extra.....	" 4 40 " 4 50
Forte à boulanger.....	" 4 80 " 4 80
Extra du printemps.....	" 4 20 " 4 30
Supérieure.....	" 3 80 " 4 10
Fine.....	" 3 75 " 3 85
Farine en sac de 100 livres.....	2 20 " 2 25
Gruau d'avoine le baril.....	5 75 " 6 00
Gruau de blé d'Inde blanc le baril.....	3 50 " 3 60
Gruau de blé d'Inde Jaune le baril.....	3 30 " 3 40

DIVERS.

Saumon No. 1, 200 livres.....	03 00 " 03 00
Morue verte en draft le baril.....	0 00 " 0 00
Morue sèche le quintal.....	0 00 " 0 00

Huile de Loup marin Pale.....	0 37 " 0 40
" " Paille.....	0 32 " 0 35
Huile de morue le gallon.....	0 33 " 0 35
" de marsouin, Pale.....	0 61 " 0 70
" " Paille.....	0 32 " 0 35
Hareng du Labrador No. 1 le baril.....	0 00 " 0 00
Pommes de terre le minot.....	0 00 " 0 00
Avoine par 82 livres.....	4 50 " 0 53
Beurre salé la livre.....	0 15 " 0 20
Beurre frais la livre.....	0 18 " 0 25
Beurre frais en pain.....	0 25 " 0 30
Porc frais par 100 livres.....	9 00 " 9 25
Jambon fumé.....	0 11 " 0 12
Saindoux, seaux 20 lbs.....	2 15 " 2 20
Lard mess canadien, en quart.....	18 50 " 19 00
Lard mess américain.....	17 00 " 18 00
Sel en magasin.....	0 43 " 0 45
Éqin par 100 bottes.....	8 50 " 9 00
Paille par 100 bottes.....	3 00 " 0 00

MARCHÉ AU CUIR.

Spanish sole, cuir à semelle No. 1, la livre.....	0 24 " 0 25
Spanish sole, cuir à semelle No. 2, la livre.....	0 21 " 0 22
Cuir à semelle du pays No. 1.....	0 20 " 0 27
Cuir à harnais.....	0 30 " 0 32
Vache crée.....	0 35 " 0 40
Buff et vache grainée, le pied.....	0 13 " 0 15
Vache vernie.....	0 15 " 0 17
Vache glacée (enamelled).....	0 15 " 0 17
Peaux de veaux épaisées la livre.....	0 60 " 0 92
Peaux de veaux minces la livre.....	0 60 " 0 75
Vache tendue large.....	0 23 " 0 30
Vache tendue petite.....	0 21 " 0 23

PEAUX.

Jeunes bœufs. Vieux.	
Peaux vertes inspectées No. 1 par 100 lbs.....	0 50 8 00
Peaux vertes inspectées No. 2 par 100 lbs.....	5 30 7 00

Spécialités bien connues et en bonne demande

Castor-Fluid de Gray

Une huile délicate pour les cheveux.
SAPONACEOUS DENTIFRICE DE GRAY
Poudre dentaire antiseptique.

DENTAL PEARLINE DE GRAY

Dentifrice liquide, très rafraichissant.
Chloralyno de GRAY
Pour le mal aux dents.

Les pharmaciens et droguistes pourront s'approvisionner dans toutes les maisons de gros de Montréal.

Seul fabricant.

HENRY R. GRAY,
Chimiste,
144 St. Laurent, Montréal.

Médaille d'Or à l'Exposition de Québec.
Médaille à l'Exposition de Toronto.

Compagnie Centrale de la Charente

Alexandre Matignon & Cie
COGNAC

Véritable Cognac, Fine Champagne
En Fûts, Bouteilles, Flasks, Carafes, etc.

AGENTS:

A Montréal: T. Gauthier,
A Québec: H. Beaufort, rue de la Fabrique,
A Toronto: T. S. Hamilton & Cie.

Prière de se méfier des contrefaçons.

23 avril 1888

LA CROMPTON CORSET CO.

CROMPTON
CORSET
CO'S



CORSETS

EN

Coraline

Les Corsets en Coraline sont aujourd'hui les plus populaires dans tout le Canada depuis Sydney, C. B., dans chaque province jusqu'à l'extrémité de la Colombie Britannique. Ces Corsets ont la réputation d'être beaucoup supérieurs à tous les autres.

Nous croyons devoir attirer tout spécialement l'attention sur le Corset nommé YATISI qui est surtout convenable pour la saison d'été, un gousset en étoffe Jersey est inséré de chaque côté du Corset, ce qui le rend léger, facile à ajuster et en même temps le renforce. Chaque Corset est garanti et peut être rapporté au marchand.

Le Corset en Coraline le LILY est un splendide Corset, il est modelé par la vapeur et très confortable. En passant, nous pouvons faire remarquer que le mécanisme pour faire le Corset LILY a coûté des milliers de piastres. Les dames sont particulièrement priées de voir que le nom de la Compagnie se trouve sur chaque Corset en Coraline, vu que nous sommes les seuls manufacturiers de ces Corsets. Coraline est non pas un nom de fantaisie, c'est le nom technique du matériel employé pour rajuster les Corsets.

Au-delà de cent marchands de Montréal vendent nos Corsets en Coraline, ceci seul démontre leur popularité.

LA COMPAGNIE DE CORSETS CROMPTON
TORONTO, ONTARIO.

T. JAMES CLAXTON & CIE, Agents en Gros,
20 RUE STE-HELENE, MONTREAL,

15 juin 1888.

NOS PRIX COURANTS

EPICERIES.	
<i>Thés:</i>	
Japon commun à bon.....	0 14 0 22
" bon à choix.....	0 18 0 40
Nagasaki commun à bon.....	0 15 0 18
Congou.....	0 15 0 50
Oolong, bon à fin.....	0 45 0 65
" Formosa.....
Y-Hyson, commun à bon.....	0 14 0 22
" moyen à choix.....	0 25 0 40
" choix extra.....	0 60 0 65
Poudre à canon. com. à bon.	0 15 0 34
" moyen à fin.....	0 24 0 46
" fin à extra.....	0 57 0 65
Impérial, moyen à bon.....	0 25 0 33
" fin à extra.....	0 37 0 58
Souchong.....	0 25 0 66
<i>Cafés verts:</i>	
Mocha.....	0 22 0 25
Java Old Gor.....	0 21 0 23
Ceylan Plant.....	0 21 0 23
Rio.....	0 18 0 21
Maracaibo.....	0 18 0 21
Jamaïque.....	0 18 0 21
Chicorée.....	0 08 0 12
<i>Cafés rôtis:</i>	
Prix de Chase & Sanborn.	
Standard Java.....	82c.
Old Gov. ".....	30c.
Impérial ".....	27c.
Arabian Mocha.....	33c.
Pure ".....	30c.
Standard Java et Mocha.....	33c.
Old Gov. Java et Mocha.....	31c.
Java siftings.....	27c.
Jamaïque.....	24c.
Maracaibo.....	27c.
Rio.....	21 à 24c.
<i>Epices:</i>	
Poivre blanc.....	0 30 0 33
" noir.....	0 18 0 20
Cannelle.....	0 00 0 12
Clous de girofle.....	0 28 0 30
Gingembre moulu.....	0 15 0 25
" racines.....	0 15 0 18
Muscade.....	0 60 0 85
Macis.....	0 62 0 70
Piment.....	0 10 0 00
Allspices.....	0 11 0 12
Anis.....	0 10 0 12
Moutarde en boîte la lb.....	0 25 0 30
" en jarre de 4 lbs.....	0 70 0 00
<i>Fruits secs:</i>	
Raisins Valence.....	0 00 0 06
" Eleme.....	0 00 0 00
" Loose Muscatels bts.....	0 00 0 00
" London Layers.....	0 00 0 00
" Black Baskets.....	0 00 0 00
" Black Crown.....	0 00 0 00
" Fine Dehesa.....	0 00 0 00
" Sultana lb.....	0 10 0 00
" Corinthe.....	0 07 0 00
Prunes.....	0 7 0 8 1/2
Amandes 1/2 molles lb.....	0 11 0 00
" molles, lb.....	0 15 0 00
Noisettes.....	0 10 0 00
Noix.....	0 00 0 00
" Grenoble.....	0 15 0 00
" Brésil.....	0 14 0 00
Peanuts.....	0 10 0 00
Pecan.....	10 0 00
Pommes évap.....	0 10 0 00
<i>Spiritueux:</i>	
Brandy Hennessy, caisse... 11 88 0 00	
" " gallon... 6 50 0 00	
" Martel, caisse... 11 63 0 00	
" Jules Duret, caisse... 10 00 16 00	
" " gallon... 4 00 5 25	
" Pinet, Castillon & Cie.....	9 25 16 00
" do gallon... 4 00 4 25	
" Otard, Dupuy & Cie	
" " caisse... 11 50 0 00	
" Jules Robin & Cie	
" " caisse... 8 50 0 00	
" A. Matignon & Cie	
" " caisse... 7 00 7 50	
" Autres marques cais	
" " gallon... 3 00 3 25	
Whisky Irlandais, Rose,	
" " caisse... 8 50 9 50	
" Irlandais, Dunville.	
" " 7 00 0 00	
" Ecosais, Stewart.....	5 75 6 50
" " Hay F. & Co,	
" " 6 75 0 00	
" Loch Katrine.....	6 00 0 00
" " Glenbrae.....	5 25 0 00
Rum de la Jamaïque, gal.....	3 75 4 00
Gin, de Kuyper, c. vertes... 4 50 0 00	
" " c. rouges... 8 55 0 00	
" " gallon... 2 50 2 60	
Esprit de vin 65 O. P.....	3 40 0 00
" " pur..... 3 16 1 00	
" " 50 "..... 2 95 0 00	

Bourbon vieux.....	1 60 0 00
Rye whiskey.....	1 60 0 00
Toddy ".....	1 60 0 00
Malt ".....	1 60 0 00
Vieux Rye, 4 ans.....	2 00 0 00
" " 5 ans.....	2 10 0 00
" " 6 ans.....	2 20 0 00
" " 7 ans.....	2 40 0 00
<i>Vins:</i>	
Bordeaux ordinaire.....	3 50 7 00
" " par gal.....	1 15 2 50
Sicile, par gallon.....	1 40 00 00
Sherry en caisse.....	4 50 7 00
" " par gallon.....	1 50 4 00
Porto en caisse.....	4 50 7 00
" " par gallon.....	1 20 6 00
Madère " caisses.....	7 50 10 00
Champagne Mumm sec.....	28 00 31 00
" " Louis Roederer.....	29 00 31 00
" " Cliquot.....	28 00 30 00
" " Pommery.....	29 00 31 00
<i>Vinaigre</i>	
Vinaigre Bordeaux.....	0 62 1/2 0 65
" " M. Lefebvre & Cie.,	
" " en cruche.....	1 70 1 75
" " Malt, gallon.....	0 55 0 00
<i>Sel:</i>	
Sel de table, sacs.....	1 20 0 00
Sel gros 11 à 12.....	0 45 0 00
<i>Divers:</i>	
Allumettes Eddy.....	2 80 3 35
Allumettes autres.....	2 25 2 50
Balais.....	1 40 3 35
Briques à couteaux.....	0 37 1/2 0 00
Bouchons, grosse.....	0 20 0 00
Brosses.....	0 60 2 00
Chandelles la lb.....	0 16 0 16 1/2
Cartes à jouer par douz.....	0 55 1 00
Empois Canada.....	0 04 0 07
" " Berger.....	0 10 1/2 0 11 1/2
Epingles à linge la boîte.....	0 60 0 00
Ficelles par douz.....	0 50 2 50
Huile d'olive B. & G.....	7 50 8 50
" " Possell qts.....	2 75 3 50
" " pts.....	3 75 0 00
" " Loubon, caisse	
" " 1 60 2 00	
Lessis concentré com.....	0 37 1/2 0 40
" " pur.....	0 70 0 00
Mine Royal Dome g.....	1 70 1 75
" " James g.....	2 40 0 00
" " Rising Sun large douz.	
" " 0 70 0 00	
" " small douz.....	0 40 0 00
" " Sunbeam, large douz.	
" " 0 70 0 00	
" " small.....	0 00 0 40
Mèches à lampe No. 1.....	0 20 0 22
" " No. 2.....	0 12 0 15
" " No. 3.....	0 11 0 13
Savons, boîte.....	1 40 3 45
Ficelles 3 fils.....	30 pieds. 0 45
" " ".....	40 " 0 60
" " ".....	48 " 0 70
" " ".....	60 " 0 90
" " ".....	72 " 1 08
" " ".....	100 " 1 50
" " 6 fils.....	30 " 0 75
" " ".....	40 " 1 00
" " ".....	48 " 1 20
" " ".....	60 " 1 50
" " ".....	72 " 1 80
" " ".....	100 " 2 50
Vernis à chaussures Brown.....	0 90
<i>Pâtes et denrées alimentaires.</i>	
Macaroni importé p. lb.....	0 11 0 00
Vermicelle ".....	0 11 0 00
Macaroni Catelli ".....	0 05 1/2 0 06
Vermicelle ".....	0 05 1/2 0 06
Gruau Tindale p. doz.....	1 40 0 00
Sagou p. lb.....	0 04 1/2 0 05
Manioca p. lb.....	0 04 0 05
Tapioca ".....	0 07 0 08 1/2
Barley pot.....	5 25 0 00
" pearl.....	7 00 0 00
Lait concentré p. doz.....	1 75 0 00
Nestlé's food ".....	4 65 5 00
Rolled oats ".....	2 40 0 00
Dessicated wheat ".....	2 75 0 00
Chocolat Ménéfin p. lb.	
" " "..... 0 40 0 00	
" " surfin "..... 0 75 0 00	
" " Epps "..... 0 36 0 00	
" " Fry "..... 0 24 0 00	
Farine préparé 6 lbs.....	2 60
do do 8 lbs.....	1 35

CONSERVES.	
Homards..... la caisse.	\$5 00 à 5 60
Sardines..... ".....	8 50 à 13 00
Maquereau..... la douz.	0 00 à 1 40
Saumon..... ".....	1 65 à 1 70
Huitres..... ".....	1 40 à 0 00
Tomates..... ".....	0 70 à 1 10
Pois (2 lbs.)..... ".....	1 50 à 0 00
Haricot de Boston..... ".....	2 20 à 2 25
Blé d'inde, Erié..... ".....	1 20 à 0 00
" " Yarmouth	
" (2 lbs.)..... ".....	1 75 à 0 00
" (3 lbs.)..... ".....	2 30 à 2 40
Pieds de cochon..... ".....	2 75 à 0 00
Poulet rôti (1 lb.)... ".....	2 50 à 0 00
Dinde rôtie (1 lb.)... ".....	2 75 à 0 00
Langue (1 lb.)..... ".....	2 75 à 0 80
Langue (2 lbs.)..... ".....	5 00 à 0 00
Soupe assortie (1 lb) ".....	1 70 à 0 00
Poires Bartlett(2 lb) ".....	2 40 à 0 00
Fraises (2 lbs.)..... ".....	2 25 à 2 40
Ananas (2 lbs.)..... ".....	2 50 à 0 00
Prunes (2 lbs.)..... ".....	1 50 à 2 00
Marmélade..... ".....	2 15 à 0 00
Gelées en gobelets..... ".....	2 00 à 0 00
" " tumbler..... ".....	1 25 à 0 00
" " 1/2 tumbler..... ".....	2 15 à 0 00
Confitures de Gray ".....	2 15 à 0 00
<i>Produits chimiques.</i>	
Alun..... la lb.	0 02 0 00
Borax.....	0 00 0 12
Bleu (carré).....	0 14 0 17
Pearline, boîte.....	5 00 0 00
Camphre anglais.....	0 40 0 45
" " amér.....	0 35 0 38
Couperose, 100 lbs.....	0 90 1 00
Gomme arabique p. lb.....	0 60 1 25
" " épinette ".....	0 25 0 00
Indigo Madras ".....	0 70 0 80
" " Bengal ".....	1 50 1 75
Soda à laver p. 100 lbs.....	0 70 0 00
" " à pâte baril.....	2 00 0 00
Soufre poudre ".....	3 25 3 50
" " bâtons ".....	2 50 3 00
Acide carbolique.....	0 50 0 55
Soda caustic.....	2 00 0 00
Sels d'Epsom.....	1 25 1 50
Extrait de Campêche p. lb.	0 10 0 11
" " Paqueté ".....	0 13 0 15
Sulph. de morphine ".....	2 50 2 75
Opium ".....	3 50 6 00
Acide oxalique ".....	0 10 0 13
Iodure de potasse ".....	4 15 4 25
Quinine ".....	0 80 1 00
Salpêtre ".....	0 09 0 10
Crème de tartre ".....	0 35 0 40
Acide tartrique ".....	0 52 0 65
Vitriol ".....	0 06 0 07
<i>Essences et extraits.</i>	
Eau de Cologne.....	1 50 0 00
" " Hoyt's, doz.....	1 75 0 00
Eau de Floride Murray &	
Lemman..... 4 15 4 25	
Eau de Floride Jonas.....	1 50 0 00
Triples extraits de Jonas.	
boîte carrée, gros.....	21 00 0 00
do do boîte plate, gros.....	18 00 0 00
do do Anchor brand.....	12 00 0 00
<i>Produits pharmaceutiques.</i>	
Huile de ricin (castor), la lb.....	0 10
do do 1 oz. p. doz.....	0 40
do do 2 oz. ".....	0 55
do do 3 oz. ".....	0 75
do do 4 oz. ".....	0 90
do do 6 oz. ".....	1 00
Huile de foie de morue, demiards	
p. doz..... 1 50	
Huile de foie de morue Wyeth's	
demiards p. doz..... 6 50	
do do p. gal..... 1 00	
Trézor de nourrice p. doz.....	1 50
Sirop Dr Coderre ".....	1 60
Hop Bitters ".....	7 00
Radway Ready Relief ".....	1 75
Pain Killer ".....	1 80
<i>POISSONS</i>	
Hareng Labrador, No 1.....	brl 0 00
" " No 2.....	brl 0 00
" " Cap Breton.....	0 00
Morue sèche.....	cwt 0 00
" " Verte, No 1.....	brl 0 00
" " ".....	lb 0 00
" " No 2.....	brl 0 00
" " ".....	lb 03 1/2

" " Large Draft.....	0 00
" " ".....	lb 0 00
Poisson blanc lac Supér.....	1/2 brl 0 00
Traite saumonés lac Supér.....	brl 0 00
Traite de mer.....	brl 0 00
Saumon C. B.....	1/2 brl 7 00
<i>LAINES</i>	
Toison du Canada.....	p. lb 0 23 à 0 24
Arrachée.....	" 0 22 à 0 24
A extra supérieure.....	" 0 00 à 0 00
B supérieure.....	" 0 00 à 0 00
Noire.....	" 0 0 à 0 21
Cap de B. E.....	" 0 14 à 0 15 1/2
Cap arrachée.....	" 0 22 à 0 23
Australie.....	" 0 15 à 0 19
<i>FOURRURES</i>	
<i>Les prix ci-dessous sont pour peaux 1ère qualité.</i>	
Castor d'automne.....	p. lb 3 00 3 50
Castor d'hiver.....	" 3 50 4 00
Parchemin.....	" 0 00 3 50
Ours noir grandes.....	p. pièce 12 00 15 00
" petites.....	" 6 00 7 50
Pécari.....	" 4 00 5 00
Renard argenté.....	" 20 00 35 00
" " croisé.....	" 2 00 3 00
" " rouge.....	" 0 00 1 00
Loup cervier.....	" 1 50 2 00
Marte foncée.....	" 0 00 1 00
Marte claire.....	" 0 60 0 00
Vison foncé.....	" 0 75 1 00
Vison clair.....	" 0 50 0 60
Loutre.....	" 8 00 10 00
Rat musqué d'hiver.....	" 0 08 0 16
" " du print'ps.....	" 0 00 0 10
Chat sauvage.....	" 0 40 0 50
Bête puante.....	" 0 40 0 60
<i>PEAUX</i>	
<i>Prix payés aux bouchers</i>	
Peaux vertes No 1.....	p. 100 lbs 6 50
" " No 2.....	" 5 50
" " No 3.....	" 4 50
" " de moutons.....	p. pièce 1 00
" " de mont. tend.....	" 0 20
" " d'agneaux No 2.....	" 0 20
" " de veaux, No 1.....	p. lb 0 05
<i>CUIRS</i>	
<i>A 6 mois.</i>	
Cuir à sem. No 1 B. A.....	p. lb 0 24
Cuir à sem. No 2 B. A.....	" 0 21
Cuir Buffalo No 1.....	" 0 19
Cuir Buffalo No 2.....	" 0 17
Slaughter No 1.....	" 0 27
Harnais.....	" 0 30
Vache cirée mince.....	" 0 35
Vache cirée forte.....	" 0 30
Vache sur le grain.....	" 0 35
Vache grain écossais.....	" 0 35
Taure française.....	" 0 05
Taure anglaise.....	" 0 70
Taure cadadienne en peau.....	" 0 55
Veau canadien.....	" 0 60
Veau français.....	" 1 40
Vache fendue moyenne.....	" 0 24
Vache fendue forte.....	" 0 20
Vache fendue petite.....	" 0 18
Carton cuir canadien.....	" 0 12
Cuir verni grainé.....	p. pied 0 15
Cuir verni uni.....	p. lb 0 14
Cuir grainé.....	" 0 14
Mouton mince.....	" 0 40
Mouton épais.....	" 0 35
Buff.....	" 0 12
<i>CHARBON DANS LES CLOS</i>	
Stove.....	p. 2000 lb 5 75
Nut.....	" 5 75
Egg.....	" 5 50
Furnace.....	" 5 50
Scotch Grate.....	" 6 00
Scotch Steam.....	p. 2240 lb 5 00
Lower Ports Steam.....	4 00 à 4 50
Blacksmiths.....	p. 2000 lb 6 00 à 6 25
Lehigh.....	" 6 50 à 7 00
<i>HUILES</i>	
Huile de morue T. N.....	p. gal 0 57
" " tanneurs.....	" 0 48
" " de loup-marin.....	" 0 44
" " blanche ord.....	" 0 53
" " paille.....	" 0 42
" " de lard, extra.....	" 0 85
" " No 1.....	" 0 7

La Banque du Peuple

FONDÉE EN 1835

CAPITAL 1,200,000
RÉSERVE 300,000

JACQUES GRENIER, écr. président.
J. S. BORSQUET, écr. caissier.

SUCCURSALES:
Québec, basse-ville, E. C. Larroque, gérant.
St-Roch, P. E. Dumoulin, gérant.
Trois-Rivières, F. E. Panneton, gérant.
Saint-Jean, Ph. Beaudoin, gérant.
Saint-Jérôme, J. A. Théberge, gérant.
Saint-Rémi, C. Bédard, gérant.

CORRESPONDANTS:
Londres, Ang., MM. Glyn, Mills, Currie
The Alliance Bank (limited).
New-York, The National Bk of the Republic.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, Montréal.

CAPITAL PAYÉ 500,000
RÉSERVE 140,000

DIRECTEURS:
Alph. Desjardins, M.P., président.
A. S. Hamelin, vice-président.
John L. Cassidy, Lucien Huot.
J. O. Villeneuve, M.P.P.

Bureau principal: A. de M. Agny, caissier.
D. W. Brunet, assistant-caissier.

Agence St-Hyacinthe, A. Clément, gérant.
Valleyfield, Ls. de Martigny, gérant.
Beauharnois, C. H. Hamel, gérant.
Fraserville, J. E. Pellant, gérant.
Victoriaville, A. Marchand, gérant.
Plessisville, H. Dorion, gérant.
St-Jean-Baptiste, L. G. Lacasse, gér.
Ste-Cunégonde, G. N. Ducharme, gér.
rue Ontario, C. H. A. Guilmond, gér.
Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co.
à New-York, Nat. Bk. of Republic.

Banque Ville-Marie

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital autorisé 500,000
Capital souscrit 500,000

DIRECTEURS:
W. WEIR, prés., J. G. DAVIE, vice-prés.
W. STRACHAN, JOHN McDOUGALL,
G. WEIR.
UBALDE GARAND, caissier.

SUCCURSALES:
Berthier A. Gariépy, gérant
Hull A. LeBlanc
Louisville X. O. Lacoursière
Nicolet C. A. Sylvestre
Saint-Jérôme G. Lavolette
Saint-Césaire M. L. J. Lacasse
Lachute H. Frost
Pointe-St-Charles, cité, W. J. E. Wall
Hochelega, cité, Geo. Dastous

Agents à New-York:
The National Bank of the Republic.
Ladenberg, Thalman & Co.

Banque d'Hochelega.

CAPITAL VERSÉ 7710,100
RÉSERVE 100,000

F.-X. St-Charles, président.
M. J. A. Prendergast, caissier.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL.
Gérants.
Trois-Rivières H. N. Boire
Joliette J. H. Ostigny
Sorel A. A. Larocque
Valleyfield S. Fortier
Abattoirs de l'Est

Correspondants.
Londres, Angleterre, The Clydesdale Bank (limited).
Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
New-York, The National Park Bank.
Boston, The Maverick National Bank.
Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas.

La Banque Nationale.

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC
Capital payé 1,200,000

Hon. Isidore Thibaudau, président.
Frs. Kirouac, écr., vice-président.

DIRECTEURS
Théop. LeDroit, écr. M. W. Baby.
Aug. Gaboury, écr. E. W. Méthot, écr.
Ant. Paineaud, écr. L. Bilodeau, écr.
P. Lafrance, caissier. N. Malte, inspecteur.
Succursale de Montréal: A. Brunet, gérant.
Succursale d'Ottawa: C. H. Carrière, gérant.
Succursale de Sherbrooke: P. J. Basin, gérant.
Agents en Angleterre: The National Bank of Scotland, Londres.
A Paris, France: MM. Grunbaum Fr. & Cie.
Aux Etats-Unis, New-York: The National Bank of the Republic, N. Y.; The National Revere Bank, Boston.
A Terrebonne: The Commercial Bank of Newfoundland.
P. Ontario: The Bank of Toronto.
Au Canada: P. Mar. The Merch. Bk. of Halifax, Bank of Montreal.
Manitoba—Union Bk. of Lower Can

LA SEMAINE FINANCIERE

Montréal 21 juin 1888.

L'argent est de plus en plus abondant sur notre place; les fonds que les banques ont mis en circulation par le paiement des dividendes (chus le 1er juin, ont en core augmenté la pléthore. On prête ici sur titres à 4 p. c. et même à 3½ p. c. Les escomptes se font entre 6 et 8 p. c.

A Londres les capitaux disponibles ont été cotés à 1 p. c. sur le marché libre; mais ils sont aujourd'hui à 1½ p. c. Le taux de la banque d'Angleterre est 2½ p. c.

A New-York on a coté les prêts sur titres à 1 p. c. L'argent est encore une fois meilleur marché à New-York qu'à Londres.

Le changement est aujourd'hui coté comme suit:

Banquiers Particuliers		
Sterling 60 jours	9½ à 10	9½ à 10
" 3 j.	9½ à 10	10 à 11
" cablegrammes	10½ à 11	
New-York, esc. ½ à 1½		½ à 1½ pr
Francs—Papier long 5.18½		
do Papier court 5.16½		

La bourse a été assez calme toute la semaine, avec des cours soutenus, — sauf pour le Riche-lieux, qui est tombé à 47½ et pour le Télégraphe qui est descendu à 89½.

La banque de Montréal a fait aujourd'hui 210½ et est ferme en clôture. La banque Ontario a fait 109, la banque du Peuple 103, la banque du Commerce 116½, et la banque des Marchands 134.

Vendredi dernier la banque Jacques, Cartier a eu une vente à 80, aujourd'hui on la coté 86½ vendeurs et 80 acheteurs.

La banque Hochelega et la banque Ville-Marie sont fermes, sans transactions.

La banque Nationale, quoiqu'elle n'ait pas eu de transactions sur le marché, a gagné perceptiblement dans la confiance publique. On la cote aujourd'hui 95 vendeurs et 80 acheteurs. Nous espérons bien la voir au pair avant longtemps.

Les Chars Urbains sont en baisse Ils ont fait cette semaine 210 puis 207½ on le cote ce soir 210 vendeurs et 200 acheteurs.

Le Gaz est plus fermes; il fait aujourd'hui 208½.

Les Compagnies de cot n ont été cotées comme suit:

	Vend.	Achet. :
Canada.....	30	25½
Dundas.....	37½	30
Montréal.....	77½	70½
Stromont.....		
Hochelega.....	120	105
Marchands.....		

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES DE LA

BANQUE JACQUES - CARTIER

tenu dans les bureaux de la Banque.

Montréal, Mercredi, 20 juin 1888.

M. A. Desjardins ayant été appelé au fauteuil et M. A. de Martigny prie d'agir comme secrétaire, le rapport de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le président lut ensuite le rapport suivant présenté par les directeurs sur leurs affaires de l'année écoulée:

Aux actionnaires de la Banque Jacques-Cartier.

Messieurs,
Le bureau d'administration a l'honneur de déposer devant vous son rapport annuel donnant le résultat des transactions de la Banque pendant l'année qui s'est terminée le 30 mai dernier:

La balance des profits et pertes au 31 mai 1887, était de.....	\$ 8,022.00
Les profits de l'année terminée le 30 mai dernier, (déduction faite des frais d'administration et d'un montant suffisant pour couvrir les pertes encourues ou à encourir).....	30,200.19
Dont il faut déduire:	
Dividende 3 p.c. payé le 1er décembre '87.....	\$15,000.00
Dividende 3½ p.c. payé le 1er juin 1888.....	17,500.00
Payé pour taxes provinciales pour les 5 dernières années....	3,600.00
	36,100.00
Laissant balance.....	\$11,122.19
Dividende semi annuel du 1er juin 1888.....	17,500.00
Dividende non réclamé.....	1,490.88
	18,990.88
Billets en circulation.....	409,735.00
Dépôts sans intérêts.....	620,972.87

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement satisfaisante pour votre bureau d'administration puisqu'il peut vous annoncer aujourd'hui que la banque a vu se terminer avec succès le dernier des procès importants qui depuis 1876 paralysaient une partie importante de notre capital et enlevaient chaque année en frais coûteux un montant appréciable de nos revenus. Nous sortons de cette période de litigation avec un capital intact et un fonds de réserve bien établi de \$140,000.00, équivalant à 28 o/o de notre capital.

Nous avons pu apprécier dès l'année dernière les avantages de cet état de choses. La recette brute a été beaucoup plus élevée que les années précédentes, de sorte qu'après avoir fait ample provision pour les charges d'administration, les frais judiciaires et les pertes subies ou à subir, payé les taxes provinciales pour cinq années et laissé un fonds contingent de \$11,122.19, nous avons pu élever le dividende payé aux actionnaires pour l'année écoulée à 6½ o/o.

Le bureau principal et les différentes branches de la Banque ont été régulièrement inspectés, non seulement par l'officier spécialement nommé pour cela, mais aussi par vos directeurs. Les bons résultats obtenus par l'établissement de ces diverses succursales deviennent chaque année de plus en plus marqués. Des demandes pressantes nous ont été faites par plusieurs localités importantes pour l'établissement de nouvelles agences, mais nous nous sommes bornés cette année à ouvrir un bureau à St-Sauveur de Québec. Les arrangements pris en rapport avec l'établissement de ce bureau nous donneront désormais un pied à terre dans la Cité de Québec. Les débuts de cette succursale nous promettent déjà de bons résultats.

Nous avons supprimé la succursale de St-Jovite, mais nous y avons laissé des correspondants qui continueront, avec des garanties additionnelles et moins de frais, les opérations qui y ont été commencées.

Vos directeurs se font un devoir de rendre témoignage du zèle et de l'intelligence avec lequel monsieur le caissier et les différents officiers du bureau central et des succursales ont rempli leur devoir.

Le tout respectueusement soumis.

ALPH. DESJARDINS
Président.

Montréal, 20 juin 1888.

Proposé par M. Desjardins, le président, appuyé par M. Hamelin, vice-président:

Que le rapport qui vient d'être soumis

soit approuvé et imprimé pour l'usage des actionnaires. Adopté.

Proposé par M. C. Melançon, appuyé par M. Dr A. T. Brosseau:

Que des remerciements soient votés au président, au vice-président et directeurs pour les services qu'ils ont rendus à la Banque pendant l'année qui vient de s'écouler. Adopté.

Proposé par M. Dr A. T. Brosseau, appuyé par M. C. Melançon:

Que cette assemblée se plait à reconnaître la manière satisfaisante avec laquelle le caissier, les gérants des succursales et les autres officiers de la Banque ont rempli leurs devoirs. Adopté.

M. le président ayant prié MM. Claude Melançon et F. X. Mayotte d'agir comme scrutateurs, il fut procédé à l'élection des directeurs. Après le dépouillement du scrutin, les Messieurs dont les noms suivent furent déclarés élus directeurs; M. A. Desjardins, A. S. Hamelin, J. L. Cassidy, L. Huot et A. L. de Martigny.

A une réunion du nouveau bureau de direction, M. A. Desjardins a été élu président et M. A. S. Hamelin, vice-président.

Montréal 20 juin 1888.

PASSIF

Capital.....	500,000.00
Fonds réserve.....	\$140,000.00
Au crédit des profits et pertes.....	11,122.19
Dépôts portant intérêt.....	506,818.03
Dépôts du Gouvernement Fédéral.....	29,710.76
Dépôts du Gouvernement Provincial.....	50,000.00
Balances dues à d'autres banques en Canada.....	2,341.93
Autres dettes.....	9,280.18
	\$1,128,858.72

\$2,208,971.70

ACTIF.

Espèces.....	17,766.88
Billets de la Puissance.....	53,356.00
Billets et chèques sur d'autres banques.....	57,115.21
Balances dues par d'autres banques en Canada.....	101,206.91
Balances dues par d'autres banques en pays étrangers.....	14,276.10
Balances dues par les succursales de la banque et par d'autres agences du Royaume-Uni.....	7,668.38
	251,384.49

Billets escomptés et prêts courants..... 1,411,814.51

Billets escomptés dus et non spécialement garantis..... 2,820.72

Billets escomptés dus et garantis..... 61,507.13

Propriétés diverses..... 71,988.70

Hypothèques sur propriétés vendues..... 34,708.95

Débentures de la Mine Internationale..... 200,000.00

Edifices de la Banque..... 82,365.00

Autres créances..... 182,382.35

2,047,587.30

\$2,208,971.70
A. DE MARTIGNY,
Caissier.

Manufactures Françaises.

FRANCIS GIROUX & FRERE

Patronné par la Chambre de Commerce de Paris

No. 45 Rue St-François-Xavier

MONTREAL

Seuls Agents au Canada pour les maisons suivantes :

<i>Epiceries, Produits alimentaires.</i> RISCH & CHEMINANT, Paris, Conser- ves alimentaires, Pois verts, Cham- pignons, etc.	<i>Confiserie, Fruits glacés, etc.</i> PARCELIER & FOULON, Clermont- Ferrand, Confitures, Fruits glacés et confits.
DUBOSC, Moutardes et Marinades.	<i>Drogues, Parfumerie, Fantaisie.</i> COUDRAY, Paris, Savons, Parfums et Eaux de Toilette, etc.
RIVOIRE & CARRET, Lyons, Pâtes ali- mentaires, Vermicelle, Macaroni.	MAUREY DESCHAMPS, Brosses, Pei- gnes.
LOMBART, Chocolat.	<i>Ornements d'église, Articles religieux.</i> MAZOVER, BALME & CIE., Chapelets, Médailles et Articles religieux.
RAYNAUD, Huile d'Olive, Abricots secs	<i>Encre.</i> ANTOINE & FILS, Encres.
BAYLE FRERES, Confitures en pots.	<i>Lunetterie, Instruments scientifiques.</i> SOCIÉTÉ DES LUNETIERS, Lunettes, Instruments d'optique et de mathé- matique, etc.
<i>Vins et Liqueurs.</i> SILLIMAN, Bordeaux, Vins rouges et blancs.	
HAUTBERT, Vins de Bourgogne.	
GALLIFET, Liqueurs fines, Chartreuse.	
CORBRION & PLASSE, Absinthe Suisse	

ETABLIE EN 1850.

Successieurs de feu J. C. McLAREN

THE J. C. McLAREN BELTING CO.

SEUL FABRICANT DE

Courroies en Cuir au Tan de Chêne

DANS LA PUISSANCE.

On sollicite les commandes du Commerce. L'escompte réduit les prix au niveau
des Courroies tannées à l'écorce de pruche. Demandez les prix
avant de placer vos commandes.

Nos. 292 & 294 rue St-Jacques, MONTREAL
4 mai 1888.

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS, EPICERIES

242, 244 & 246 RUE ST-PAUL

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Département Spécial:—Farines, Provisions, Beurre, Graisse, Lard, etc., etc.

Nous nous chargeons de la vente de BEURRE, ŒUFS, et autres Produits que
vous voudrez bien nous consigner.

87-86-91-93 rue des Commissaires, MONTREAL
4 mai 1888.

MICHEL LEFEBVRE & CIE

NEGOCIANTS-INDUSTRIELS

Alcools, Vinaigres, Produits Chimiques, etc.

USINES.

80 & 82 Chemin Papineau

BUREAUX ET ENTREPOTS.

21, 23 & 25 rue Gosford - Montreal

IMPERIAL

Insurance Company of LONDON
INCENDIE SEULEMENT

ETABLIE EN 1803

Capital souscrit, £1,200,000 Stg. | Capital payé, £300,000 Stg.
Total des placements plus de £1550000 Stg.

Risques commerciaux assurés à des Taux équitables.

POLICES DE TROIS ANS émises pour maisons privées, églises, cou-
vents et collèges.

W. H. RINTOUL, Secrétaire Résidant

NO. 6 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL.

Cette Compagnie a acheté l'édifice occupé actuellement par les bureaux du Chemin de
fer Canadien du Pacifique, situé sur la Place d'Armes, Montréal, elle doit l'agrandir et en
faire un des monuments les plus magnifiques de la ville, et elle y établira ses bureaux en 1889.



18 mai 1888.

Wm. King et Cie

FABRICANTS DE

Meubles de toutes sortes

ET IMPORTATEURS DE

LITS en FER et en CUIVRE

Demandez nos prix soit en gros ou en
détail et nommez le "PRIX COURANT." Le
meilleur choix à Montréal.

Salles & Entrepôts: 652 rue Craig

T. A. & A. U. GROTHÉ

Importateurs et fabricants de

MONTRES et BIJOUX

Horloges, Argenterie, etc.

No 954, RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL.

Christmas & New Year's
VISITING CARDS

Cartes de Noël et du Jour de l'An. Cartes pour
réceptions et soirées, menus, etc. Gravure
et Impressions dans les derniers goûts.

Chez **BISHOP**

165 et 167, RUE ST-JACQUES

J. CARTIER, Jr

Comptable, Auditeur, Commissaire,
Liquidateur de Faillites.

BUREAUX: No. 44 RUE ST-VINCENT

18 mai 1888.

ANDREW BAILE

Marchand de Charbons

69 rue McGill

Vis-à-vis la rue Wellington MONTREAL.

Importateur et Marchand de

Toutes sortes de Charbons, Coke, Bri-
ques à feu, Terre à feu, Fontes, etc.

18 mai 1888—6m

DONAT BRODEUR

AVOCAT

BLOC FERRIER 1608 NOTRE-DAME
CHAMBRES 22

Bureau du Soir: 1552, Ste-Catherine
MONTREAL.

24 février 1888—1a

Hudon, Hébert & Cie

(Ci-devant J. HUDON & CIE)

Importateurs de

Vins, Liqueurs et Provisions
EN GROS

304 et 306, rue St-Paul
143 et 145, rue des Commissaires

N.B.—Nous faisons une spécialité des VINS
de MESSE, et tenons constamment en mains
pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragone
et le Sauternes.

1801 } Maison la
plus ancienne du Canada. { 1801

J. L. Cassidy & Cie

Importateurs de

Faïence, Verrerie, Poterie, Porcelaine,
Argenterie, Coutellerie, Lampes et
Candelabres, Gazeliers, etc., etc.

Assortiment spécial pour hôtels, chemins
de fer, bateaux, etc., en gros

Nos 339 et 341, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL.

Pierre Hemond & Fils

Manufacturiers de Chaussures

No. 220 rue St-Paul

Constamment en mains un assorti-
ment complet de Chaussures de tous
genres, pour hommes, femmes, filles et
enfants, à des prix extrêmement réduits.
Aussi—Seuls propriétaires de la célèbre
bottine JUBILÉ si avantageusement
connue du public par son élégance et sa du-
rabilité.

HEMOND'S FRENCH DRESSING est le plus
populaire dans toute la Puissance.

Une visite à nos ateliers est res-
pectueusement sollicitée avant de placer
vos commandes ailleurs.

10 mai 1888—1a

Doherty & Doherty

AVOCATS

No. 13, RUE DE L'HOPITAL
MONTREAL

HUDON, HEBERT & Cie

Offrent en vente:

1200 tonnes MELASSE DE BARBADES qui vient d'arriver, à 34c. le gallon à 60 jours.

(Ce prix n'est que pour la semaine finissant le 23 Juin courant.)

RIZ A, par sacs de 250 lbs..... \$3.25
 " B, " " 250 " 3.40
 " " 1/2 sacs de 100 " 3.45
 " " 1/2 " " 50 " 3.50
 " " 1/2 " " 25 " 3.55
 par 100 lbs, à 4 mois.

HUILE DE LOUP-MARIN, raffinée, le gallon imp..... \$0.44 à 4 mois.

GRAISSE Armour, en seau..... \$2.07 1/2
 " Fairbanks, " 2.10
 Net à 30 jours.

HUILE DE CHARBON, gal. imp. \$0.13
 Net à 30 jours.

LA SEMAINE COMMERCIALE

Il n'y a que peu de chose à dire sur le commerce de la semaine; à part les épicerie qui ont eu leur activité accoutumée. En général les affaires de gros sont tranquilles; dans le détail les ventes sont un peu meilleures, mais on ne réussira jamais à compenser le retard causé par le printemps si froid et si tardif que nous avons eu.

Les récoltes promettent beaucoup; les pois et les avoines ont une apparence magnifique; les pâturages sont splendide et le foin donnera une belle récolte.

Les paiements se font à peu près comme à l'ordinaire, s'il y a quelque lenteur, il faut l'attribuer au fait que les cultivateurs n'ont plus rien ou à peu près à vendre en ce moment.

Alcalis—Il y a eu une assez bonne demande pour l'exportation, mais les prix cotés en Europe étaient un peu trop bas, de sorte qu'il n'y a eu que peu de transactions. Les recettes jusqu'à présent ont été considérables et le stock sur place est actuellement supérieure à celui de l'année dernière. Le marché cependant est ferme. Nous cotons les potasses: premières \$4.25, secondes de \$3.90 à \$4.00.

Beurre et fromage.—Voir à la REVUE DES MARCHÉS, page I.

Bois de construction.—Voir à la revue des MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, page 15.

Charbon.—Les charbons durs commencent à ce placer plus activement aux prix que nous cotons dans nos prix courants. Les charbons industriels sont assez bien tenus et sans changement.

Cuir et peaux.—Le marché pour les cuirs est tranquille; les fabricants n'achètent que par petites quantités; quelques-uns d'entre eux ont fait des approvisionnements au printemps lorsqu'ils pouvaient acheter absolument à leurs prix; de sorte que ceux-là ne viennent plus sur le marché que pour s'assortir. Les prix sont soutenus et sans changements.

Les peaux vertes n'ont pas encore haussé; on le cote:

	Achats à la boucherie.	Ventes aux tanneurs.
No 1	6.50	7.00
No 2	5.50	6.00
No 3	4.50	5.00

Moutons tondus	20	0.25
Agneaux	0.20	0.25
Moutons laine	1.10	1.25
Veaux	05	0.06

Draps et nouveautés.—On a commencé à recevoir des commandes des voyageurs; il est un peu tôt pour en tirer aucune conclusion. Les paiements sont comme à l'ordinaire.

Épicerie.—Il y a encore de l'activité dans le commerce d'épicerie; les paiements sont assez satisfaisants.

Les marchés locaux pour les thés et les cafés n'offrent rien d'intéressant.

Le marché en gros des sucres et des melasses, a été très animé; une nouvelle hausse de 1/16 sur toutes les qualités de raffinerie; et avec une tendance encore d'une autre avance. Les marchés d'Europe sont fermes, la betterave d'Amérique des inquiétudes.

Nous cotons les sucres jaunes de 5 1/2 à 6 1/2 c. par gradations de 1/4 par livre sur les différentes qualités.

Nous cotons les sucres raffinés:

Extra ground [en fleur] par qrt.	8.71/6c
" " " " " " " " " " " "	8.11/16
Lump [morceaux] par quart.....	7.13/16
" " " " " " " " " " " "	7 1/4
" " " " " " " " " " " "	7.15/16
Powdered [en poudre] par qrt.....	7.9/16
Redpath granulé par quart.....	7.7/16
" " " " " " " " " " " "	7.9/16

Par lots de 15 quarts, il faut déduire 1/2 sur ces prix.

Ces prix sont nets à 60 jours ou 1 1/2 p. c. d'escompte à 15 jours.

La melasse de Barbades a été très excitée. Aux îles, il y a eu une nouvelle hausse de 1c. par gallon; la cote y est aujourd'hui, 14c. ce qui représente ici 34 1/2 c. Un nouveau changement à arriver a été vendu cette semaine à prix secret, mais que l'ont croit être entre 33 à 33 1/2 c. Un spéculateur qui semble parfaitement au courant du marché achète 33 à 33 1/2 c., tout ce qu'il peut trouver disponible.

Cet empressement à accaparer les existences, avec la hausse aux Barbades fait présager une nouvelle hausse et nous ne serions pas étonné de voir les prix monter à 35 et 36c. la semaine prochaine. Pour aujourd'hui nous cotons 34c. à la tonne, à 60 jours, en lots, et 35c. au quart et à la tierce. Le prix de 45c. a été payé aujourd'hui pour un char complet.

Les sirops sont fermes. Il n'y en a que deux sortes sur le marché, que nous cotons:

	Par quart	Par 1/2 quart
Sirops B	3 1/2	
" Empress	4	4 1/2

—Les noix sont sans changement.

Noisettes, Sicile.....	10c la lb
Pécan.....	10c " "
Amandes 1/2 molles.....	11 1/2c " "
" " " " " " " " " " " "	15c " "
Noix de Grenoble.....	15c " "
" du Brésil.....	14c " "
Peanuts.....	10c " "

La manufacture d'emplois d'Edwardsburg a haussé ses prix à 4 1/2 c., cependant le stock sur place d'emplois du Canada se vend encore 4c.

Emplois du Canada, la livre.....	0.04
" Benson's No. 1 en boîtes...	0.05 1/2
" " " " " " " " " " " "	0.07 1/2
" " " " " " " " " " " "	0.08
" Berger en 1/2 livre.....	0.10 1/2
" " " " " " " " " " " "	0.11 1/2
" Hoffmann, en livre.....	0.09

Les raisins secs sont toujours rares et sans changement.

La graisse est dans la même situation que la semaine dernière; Fairbanks cote \$8.25 à Chicago, ce qui met le seau ici à \$2.16. M. Allen, l'agent d'Armour demande \$2.15 par char; cependant les épicerie vendent encore \$2.07 1/2 et \$2.10.

Nous cotons le riz:
 Riz A, par sac de 250 lbs..... \$3.25
 Riz B, " " " " " " " " " " " "
 " 1/2 sac de 100 lbs..... 3.45
 " 1/2 sac de 50 lbs..... 3.50
 " 1/2 sac de 25 lbs..... 3.55
 Le tout à 4 mois.

Fers, ferronneries, etc.—Les fontes et les métaux sont sans changement appréciable.

On trouvera aux MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION les renseignements sur les clous et la quincaillerie.

Grains et farines.—Voir à la REVUE DES MARCHÉS, page 1.

Laines.—La demande pour les laines est actuellement assez tranquille; les manufacturiers achèvent de fabriquer les tissus d'été et commencent à travailler sur leurs échantillons d'automne; mais ils n'achèteront que lorsque leurs voyageurs auront commencé à prendre des commandes et qu'il pourront juger des quantités dont ils auront besoin.

Huiles, etc.—Il s'est vendu ces jours-ci une partie de 300 quarts d'huiles de loup-marin à 41c; il pourrait par conséquent se faire qu'il y aurait une hausse sur cet article avant peu. Pour le moment nous n'avons pas à changer nos cotes.

L'huile de pétrole se vend encore à 13c. et ce prix est coté pour tout le mois de juin. Il y a cependant des magasins qui vendent 14c. Les renseignements que nous donnons la semaine dernière sur les prix pour Juillet nous ont été confirmés de plusieurs sources; on peut donc compter sur une avance substantielle pour le mois prochain.

Le vert de Paris est en hausse; on le cote, au quart, 15c. et en paquets, 17c. la livre.

Salaisons.—Voir à la REVUE DES MARCHÉS, page I.

Matériaux de Démolition.

A VENDRE—La vieille bâtisse en pierre connue sous le nom de Barrière de la Côte St-Antoine, coin de la rue Sherbrooke et de l'Avenue Greene, ainsi que les dépendances. Pour être enlevées immédiatement.

S'adresser à L. Hy. SENECAI, Secrétaire, Commission des Chemins à Barrières, 181 rue St-Jacques.

1er juin 1888.

BRAIS & TERROUX

Courtiers et Agents de Change
 117 rue St-François-Xavier
 MONTREAL
 18 mai 1888.

Banque d'Hochelaga.

Dividende No. 4.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS PAIX CENT a été déclaré pour le semestre courant sur le capital payé de cette institution et qu'il sera payable à son bureau principal, à Montréal, ou à ses succursales, le 1er et après le 8 JUILLET prochain. Le livre de transfert sera fermé du 15 au 30 Juin inclusivement.

Par ordre du Bureau,
 M. J. A. PRENDERGAST,
 Caissier,
 Montréal, 1er Juin 1888—Im

FRANCE! CANADA!



Ligne Bossiere
 Sous contrat avec le gouvernement de la Puissance, faisant le service entre le

HAVRE et MONTRE

TOUS LES VINGT JOURS.

Le SS. CHATEAU LEOVILLE est parti du Havre pour Montréal le 20 mai.
 Le SS. PANAMA partira de Montréal pour le Havre le 10 Juin.

Prix du passage en 1ère classe, 350 francs.

Collis Postaux de 12 lbs pour \$1.00 entre le Havre et Montréal.

CONNAISSEMENTS DIRECTS

donnés en France pour toutes les villes du Canada, et à Montréal pour les principales villes de France et d'Europe, St-Pierre Miquelon et St-Malo.

Pour les prix du fret et du passage, s'adresser à

BOSSIERE, FRERES & Cie, Havre, et No 209, rue des Commissaires, Montréal.



Ligne Beaver

La ligne de Steamers de la

CANADA SHIPPING CO'Y

ENTRE

MONTREAL ET LIVERPOOL

Comprend les vapeurs en fer de première classe, construits sur la Clyde, à machines puissantes dont les noms suivent:

Lake Ontario, Capt. H. Campbell, 5300 ton.
 Lake Superior, Capt. Wm. Stewart, 5000 ton.
 Lake Huron, Capt. M. L. Tramm, 4100 ton.
 Lake Winnipeg, Capt. F. D. Murray, 3800 ton.
 Lake Nepigon, Capt. F. Carey, 2300 ton.

Ces vapeurs correspondent à Montréal par trains directs avec tous les points du Canada, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et des Etats-Unis, pour lesquels on délivre des billets d'entier parcours.

Ces vapeurs sont construits en compartiments étanches et d'une force de résistance spéciale pour le service de l'Atlantique-Nord. Les plus parfaits aménagements ont été faits pour assurer le confort et l'aise des passagers. Les cabines des passagers de première classe sont grandes et bien aérées. L'entrepont est pourvu de hamacs en toile du dernier modèle, est bien ventilé, et chauffé à la vapeur. Chaque vapeur a son médecin à bord, il y a aussi des femmes de chambre pour le service des dames et des enfants.

PRIX DU PASSAGE.

SALON—\$40, \$50 et \$60. Aller et retour \$80, \$90 et \$110, suivant le vapeur et l'aménagement. Les prix de \$40 et de \$50 ne valent que par le vapeur "Nepigon."

INTERMEDIAIRE—\$30. Aller et retour, \$60.

ENTREPONT—\$20. Aller et retour, \$40.

Pour fret et renseignements, s'adresser à: Belfast, à A. A. Watt, Custom House Square; à Queenstown, à N. G. Seymour & Cie; à Liverpool, à R. W. Roberts, 21 Water Street; à Québec, à H. H. Sewell, 125 rue St-Pierre.

H. E. MURRAY,
 Gérant Général,

1 Carré de la Douane, Montréal.

25 mai 1888—1a

HETU & HETU

NOTAIRES

30, RUE SAINT-JACQUES.

Administration de successions, etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre. Sténographe et comptable attachés au bureau.—Téléphone No 1014.

GLACIERES

En Gros et en Detail

De toutes les grandeurs et de tous les styles.

PRIX: \$7 EN MONTANT.

George W. Reed

MANUFACTURIER ET MARCHAND

783-785 RUE CRAIG

22 Juin 1888—1m

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal,
ABONNEMENTS:Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50Publié par
La Société de publication commerciale,
J. MONTEUR, Gérant.

MONTREAL, 22 JUIN 1888.

DEUX BANQUES.

Mercredi dernier avait lieu l'association annuelle de la Banque Jacques-Cartier et de la Banque Ville-Marie; deux des banques chez qui le commerce canadien français trouve principalement l'accommodation nécessaire pour ses affaires; aussi nos lecteurs seront-ils heureux d'apprendre que toutes les deux ont donné à leurs actionnaires un rapport satisfaisant de leurs opérations pendant le dernier exercice.

La banque Jacques-Cartier a commencé l'exercice avec une somme de \$8,022.00 au crédit du compte profits et dettes; elle le termine avec une somme de \$11,122.19 au crédit du même compte, c'est-à-dire avec \$3,100 de plus en caisse après avoir payé:

Un dividende de 3 p.c.	\$15,000
Un dividende de 3½ p.c.	17,500
Cinq ans de taxes provinciales...	3,600
	\$36,400

Les bénéfices nets, pertes déduites, et après avoir fait la part des pertes probables, déduction faite aussi des frais d'administration, se sont élevés à \$30,200.19 soit à peu de chose près 80% de son capital.

La perspective pour l'exercice prochain, est d'autant plus favorable que la banque va pouvoir utiliser des sommes considérables qu'étaient auparavant en litige et qu'elle n'aura à payer au gouvernement provincial que la taxe de l'année courante; de sorte qu'elle gagnera très probablement plus de 8 p.c. sur son capital et pourra payer aux actionnaires deux dividendes de 3½ p.c. Soit 7 p.c. pour l'année et porter une bonne somme soit au compte des profits et pertes soit à la réserve.

La situation actuelle de la banque Jacques-Cartier, avec la pleine disponibilité de toutes ses ressources (sauf les obligations de la mine de charbon qui sont d'ailleurs un placement sûr et lucratif), avec un fonds de réserve de 28 0/0 sur son capital, avec une dizaine de succursales alimentant le commerce de nos petites villes et recevant les dépôts des commerçants de la campagne, est certainement plus avantageuse qu'elle ne l'a jamais été depuis une dizaine d'années. Aussi, avec la perspective d'un dividende régulier de 7 p.c. croyons-nous que le cours des actions de la banque ne pourra manquer de dépasser bientôt le pair, car, avec l'abaissement de la valeur productive des capitaux, une action de banque rapportant 7 0/0 vaut assurément de 15 à 20 pour cent de prime.

La banque Ville-Marie a réalisé en bénéfices nets, tous frais, pertes, etc. déduits, une somme de \$38,217.19, dont elle a distribué à ses

actionnaires \$23,495.10 en deux dividendes semestriels de 5½ p.c., soit 7 p.c. pour l'année; elle a ensuite mis en réserve une somme de \$4,100 formant un fonds contingent que, avec la prudence caractéristique de sa direction, la banque a voulu établir pour se prémunir contre les accidents futurs, et enfin elle a porté le crédit du compte profits et pertes à \$3090.90.

Ce résultat est très satisfaisant si l'on tient compte de l'abaissement du taux des escomptes, du ralentissement du mouvement commercial produit la mauvaise récolte de l'année dernière, du paiement de cinq années à la fois de la taxe provinciale et des frais occasionnés par la fondation de nouvelles succursales.

On remarquera avec plaisir que les affaires de la banque Ville-Marie ont pris un accroissement considérable; sa circulation, ses dépôts, ses escomptes ont augmenté dans des proportions extraordinaires, et maintenant que les frais d'installation pour les succursales sont soldés, ces succursales devant désormais donner des bénéfices au lieu de n'occasionner que des déboursés, on peut prévoir avec certitude une augmentation considérable dans les bénéfices réalisés.

Nous croyons savoir que le programme tracé par la direction consiste à faire désormais sur les bénéfices une part raisonnable au fonds de réserve, de manière à porter ce fonds aussi rapidement que possible à 50% du capital de la banque. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce programme dont l'exécution devra influencer considérablement sur la cote à la bourse des actions de la banque.

Nous avons maintenant à parler d'une innovation qui s'est produite simultanément, et sans concertation préalable, dans les deux banques: M. A. de Martigny, caissier de la banque Jacques-Cartier, et M. Ubalde Garant, caissier de la banque Ville-Marie, ont été élus directeurs de leur banque respective.

En thèse générale, nous voyons quelques inconvénients à donner une part prépondérante dans le bureau de direction à l'officier exécutif d'une banque. La responsabilité qu'il assume ainsi peut être trop lourde, et les tentations d'user de sa double influence pour servir des intérêts particuliers, peuvent être trop fortes pour une conscience qui ne serait pas trop scrupuleuse.

Cette réserve faite, hâtons-nous de dire que, dans le cas actuel, nous n'avons à craindre aucune défaillance de ce genre. MM. de Martigny et Garant ont donné trop de preuves dans les circonstances plus critiques, de leur intégrité, de leur désintéressement, de leur scrupuleux dévouement aux intérêts des actionnaires pour que l'honneur qui leur a été conféré puisse faire concevoir le moindre soupçon.

Et pour chacun d'eux des raisons spéciales dictaient cette élection. M. de Martigny a rendu à la banque Jacques-Cartier des services signalés; ses commettants n'ont pas oublié qu'à lui revient une grande part du mérite du règlement avec le gouvernement provincial. Dans maintes autres circonstances les conseils de son expérience ont valu à la banque de grands avantages.

M. Garand a fait preuve depuis qu'il est à l'emploi de la banque Ville-Marie, des plus hautes qualités comme banquier, d'un jugement sur qui compense ce qu'on pourrait lui reprocher sous le rapport de la jeunesse; d'une prudence et d'une prévoyance hors ligne. Et comme la démission de M. Guimond laissait dans le bureau de direction une place vide à laquelle un canadien-français avait en quelque sorte un droit réel, l'élection de M. Garand, ne saurait qu'être approuvée à tous les points de vue.

Les deux nouveaux directeurs apporteront à leur bureau respectif la connaissance pratique des détails des opérations de banque, que souvent les directeurs ignorent, et c'est encore un avantage qui n'est pas à dédaigner.

Nous ne marchandons pas les éloges aux directeurs de ces deux banques, pour le succès qui a couronné leurs opérations du dernier exercice; ils ont eu à traverser une période très difficile; ils en sont sortis avec des résultats très satisfaisants; et M. A. Desjardins, président de la banque Jacques-Cartier, comme M. W. Weir, président de la banque Ville-Marie, se sont acquis une place distinguée parmi nos plus habiles financiers.

LES ENTREPRENEURS

M. L. Allard, l'actif et dévoué président de l'Association des entrepreneurs vient de passer quelques jours à Québec, pour suivre le progrès devant la législature des bills intéressant l'association.

L'opposition d'une partie des députés à toute innovation dans les lois civiles a malheureusement empêché l'adoption de ces bills tels qu'ils avaient été présentés et que nous les avons publiés. Cependant la tentative faite cette année à eu un résultat pratique qui sera d'un grand avantage aux entrepreneurs. L'article 1690 du Code Civil a été amendé par la chambre de manière à permettre aux tribunaux, dans le cas de contestation sur les extras, de déférer au propriétaire le serment décisive.

Il est bien vrai que dans les causes commerciales où cette procédure est permis c'est au demandeur qu'est déferé le serment décisive tandis que quand il s'agit d'entrepreneur ce sera au défendeur que ce serment pourra être déferé. Cette anomalie prouve bien avec quel zèle nos députés entendent protéger les propriétaires contre ces entrepreneurs sans scrupules. Mais enfin c'est toujours quelque chose de gagné que de pouvoir forcer un propriétaire à dire sous serment, s'il a, oui ou non, commandé des travaux extras.

Quand au bill concernant les fournisseurs de matériaux, il a été tellement amendé qu'il ne reste plus rien, ou à peu près des dispositions primitives à l'égard de ces fournisseurs qui ne seront pas plus avancés qu'aujourd'hui.

Tout de même les entrepreneurs sauront gré à leur président M. Allard, à M. David et à ceux qui l'ont secondé pour ce qu'ils ont pu obtenir d'une chambre évidemment préjugée contre eux, et ils puiseront dans ce succès relatif, le courage de persévérer dans leurs demandes jusqu'à ce qu'ils aient obtenu justice. L'année prochaine,

le travail fait cette année portera certainement de meilleurs fruits et M. Allard, d'après les conversations qu'il a eues avec les députés, est convaincu que, à force de revenir à la charge, les entrepreneurs finiront certainement par réussir.

AUX FROMAGERS ET AUX BEURRIERS.

Nous nous mettons, à titre purement gratuit, à la disposition de nos abonnés pour tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin entre la réception du supplément et celle du journal lui-même. Nous répondrons, soit par lettre, soit par télégraphe à toutes les questions qui nous seront posées, avec la plus grande diligence et en contrôlant nos informations avec le plus grand soin. On voudra bien, seulement, nous faciliter la correspondance en nous envoyant un timbre-poste pour la réponse.

BEURRERIES & FROMAGERIES

Nous reproduisons pour le bénéfice de nos abonnés le texte du bill présenté par l'honorable M. Mercier, pour pourvoir d'une manière simple et économique à la constitution des beurrieres et fromageries en compagnies à fonds social.

UN ACTE

CONCERNANT LES BEURRERIES ET LES FROMAGERIES

Constitutions des compagnies.

1. Sur requête à cette fin, signée par au moins cinq personnes, le lieutenant-gouverneur en conseil peut émettre les lettres patentes, sous le grand sceau de la province constituant ces personnes et les autres qui s'adjoindront à elles, en compagnie pour établir et exploiter, dans la province de Québec, des beurrieres ou des fromageries, ou les deux à la fois.

2. Cette requête doit mentionner:

A. Le nom à donner à la compagnie, lequel ne doit être celui d'une compagnie déjà existante;

B. L'endroit choisi pour le siège social de la compagnie;

C. Le montant du capital de la compagnie, lequel doit être divisé en actions de cinquante piastres chacune;

D. Les noms des trois personnes qui doivent former le bureau de direction provisoire de la compagnie et administrer les affaires jusqu'à l'élection par les actionnaires d'un bureau de direction, tel que prescrit par les règlements à cette fin.

3. Ce bureau de direction provisoire a tous les pouvoirs du bureau de direction élu par les actionnaires et il peut, notamment:

A. Ouvrir les livres de souscriptions au capital-actions de la compagnie, recevoir des souscriptions et des versements sur ses souscriptions;

B. Nommer les officiers et employés nécessaires pour atteindre les fins de la compagnie;

C. Etablir des beurrieres ou des fromageries, commencer et poursuivre les opérations qui font l'objet de l'exploitation de la compagnie.

4. Dès que tout le capital-actions est souscrit et qu'il a été versé dix pour cent sur ces souscriptions, le bureau de direction provisoire doit

convoquer une assemblée des actionnaires pour faire ou adopter les règlements de la compagnie et élire un autre bureau de direction, qui reste en charge jusqu'à la prochaine élection annuelle.

5. La première assemblée générale des actionnaires est convoqué par avis signé par l'un des trois directeurs et adressé à chacun des actionnaires, huit jours avant la date fixée pour l'assemblée. Cet avis indique le lieu, l'heure, le jour et le but de cette assemblée.

6. Toutes les assemblées des actionnaires, à part la première, sont convoquées de la manière prescrite par les règlements de la compagnie.

7. Toutes les assemblées d'actionnaires sont présidées par le président du bureau de direction et, en son absence par le vice-président, ou, en l'absence de ce dernier, par un autre actionnaire choisi par l'assemblée.

8. Le secrétaire ou trésorier du bureau de direction fait aussi les fonctions de secrétaire à toutes les assemblées d'actionnaires et doit tenir un registre où il inscrit le procès-verbal de chaque assemblée. Lorsqu'il est empêché d'agir par maladie, absence ou autre cause, il peut être remplacé par une autre personne, désignée par le président de l'assemblée.

9. A toutes les assemblées d'actionnaires, chaque actionnaire a droit à autant de votes qu'il a d'actions dans le capital de la compagnie.

La votation se fait de la manière prescrite par les règlements de la compagnie.

10. Les règlements approuvés à une assemblée des actionnaires, ont force de loi en faveur ou à l'encontre de chaque actionnaire.

11. Le bureau de direction est obligé de tenir ou faire tenir un grand livre des actionnaires et de faire inscrire dans ce livre les noms la profession et la résidence de chaque actionnaire, le nombre d'actions qu'il possède et le montant versé sur ces actions, et de donner communication de ce livre à tous ceux des actionnaires qui veulent l'examiner, devant les heures du bureau.

12. L'assemblée annuelle des actionnaires, pour l'élection des directeurs a lieu dans la quatrième semaine du mois de janvier.

A cette assemblée, le bureau de direction dont le terme expire doit donner aux actionnaires un état complet des affaires de la compagnie pour les douze mois expirés le 31 décembre alors dernier, et transmettre une copie certifiée de cet état au commissaire de l'agriculture et de la colonisation.

Cet état doit mentionner :

1. Les recettes et les paiements de la compagnie ;
2. Son actif et son passif ;
3. Le nombre de vaches dont le lait a été fourni à chacun des établissements de la compagnie ;
4. Le nombre de livres ou de gallons de lait fournis durant la saison pour chaque établissement, le nombre de livres de fromage ou de beurre faites avec ce lait ;
5. Tous les autres renseignements que peut exiger le commissaire de l'agriculture et de la colonisation.

13. Les actions de la compagnie ne peuvent être transportées qu'avec le consentement du bureau de

direction et seulement lorsque le plein montant de ces actions a été versé.

14. A dater de la passation du présent acte, toute association ou compagnie exploitant une beurrerie ou une fromagerie, constituée ou formée autrement qu'en vertu des dispositions du présent acte, doit transmettre, chaque année, au commissaire de l'agriculture et de la colonisation, dans le cours du mois de janvier, pour les douze mois finissant le 31 décembre, alors dernier, tous les renseignements mentionnés en la section 12.

15. A compter de la même date, tout propriétaire ou administrateur d'une beurrerie ou d'une fromagerie doit aussi transmettre, chaque année, au commissaire de l'agriculture et de la colonisation pour le même temps et dans le cours du mois de janvier, un état donnant tous les renseignements exigés des compagnies par les paragraphes 3, 4, et 5 de la section 12.

Fraudes dans la fourniture du lait.

16. Toute personne qui, sciemment et de propos délibéré, vend, fournit, apporte ou envoie à une beurrerie ou à une fromagerie, pour être transformé en beurre ou en fromage, du lait additionné d'eau ou autrement frelaté, ou dont la crème a été partiellement ou complètement enlevée, sans notifier par écrit le propriétaire ou administrateur de la beurrerie ou de la fromagerie, du fait que ce lait a été additionné d'eau, frelaté ou écrémé, suivant le cas, est passible d'amende.

17. Toute personne qui, sans en avertir par écrit le propriétaire ou l'administrateur de la beurrerie ou de la fromagerie, garde les égouttures des vaches dont il vend, fournit, envoie ou apporte le lait à cette beurrerie ou fromagerie, est passible d'amende.

18. Toute personne qui, sciemment et de propos délibéré, sans en notifier spécialement par écrit le propriétaire ou l'administrateur de la beurrerie ou de la fromagerie, vend, fournit, apporte ou envoie à cette beurrerie ou fromagerie du lait sûr, ou commençant à stûrir, ou autrement impur, est passible d'amende.

19. Les amendes mentionnées dans les trois sections immédiatement précédentes, ne sont pas moindre de cinq ni plus de cinquante piastres pour chaque offense, et sont recouvrées par poursuite instituée par le propriétaire ou l'administrateur de la beurrerie ou fromagerie, ou par toute autre partie intéressée.

A défaut du paiement de l'amende et des frais de la cause, conformément à la sentence du magistrat, la partie condamnée peut être envoyée en prison pour un terme n'excédant pas six mois ; mais cet emprisonnement cesse du moment que l'amende et les frais de la cause sont payés.

20. Tout propriétaire d'une beurrerie ou d'une fromagerie peut soumettre à l'épreuve, quant au lait, toute vache dont le lait est vendu, fourni, envoyé ou apporté à cette beurrerie ou fromagerie.

Cette épreuve peut se faire sur la ferme ou dans l'endroit où la vache est gardée, par des personnes nommées à cette fin par le propriétaire ou l'administrateur de la beurrerie ou de la fromagerie.

Le propriétaire ou le gardien de la vache ainsi soumise à l'épreuve est obligé de permettre aux personnes chargées de faire cette épreuve, de prendre tous les moyens voulus pour constater, à un jour donné et à n'importe quelle heure de ce jour, la quantité ou la qualité du lait de cette vache.

Si le propriétaire ou le gardien de la vache refuse de permettre cette épreuve, ou y met obstacle, ou l'empêche ou l'interrompt d'une manière quelconque, il est passible pour chaque offense, d'une amende de pas moins de dix et de plus de cent piastres, avec, en outre, les frais de la cause, et, à défaut de paiement de cette amende et des frais, d'un emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois. Le recouvrement de ces amendes se fait sur plainte du propriétaire ou de l'administrateur de la beurrerie ou de la fromagerie où le lait de la vache en question est vendu, fourni, envoyé ou apporté.

21. Tout propriétaire ou administrateur d'une beurrerie ou d'une fromagerie, qui soupçonne une personne vendant, fournissant, envoyant ou apportant du lait à son établissement, de commettre quelque une des offenses mentionnées dans les cinq sections immédiatement précédentes, peut, sans avertissement préalable, lui-même personnellement ou par l'intermédiaire d'une personne nommée à cette fin, entrer sur la propriété et dans les bâtiments de la personne soupçonnée, et prendre, pour en faire l'épreuve ou l'analyse, des échantillons du lait des vaches dont le lait est ainsi vendu, fourni, ou apporté à sa beurrerie ou à sa fromagerie.

Toute personne faisant obstacle ou empêchant de prendre ainsi des échantillons de lait, est passible, pour chaque offense, d'une amende de pas moins de dix, et de pas plus de cent piastres, avec les frais, en outre ; et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement pour un terme n'excédant pas trois mois. Cette amende est recouvrable sur plainte portée par le propriétaire ou l'administrateur de la beurrerie ou de la fromagerie à laquelle le lait de la vache en question est fourni, vendu ou envoyé.

22. Pour établir une offense contre les dispositions des sections 16, 17 et 18 du présent acte, il suffit de produire une preuve faisant voir *prima facie* que la personne accusée, elle-même ou par l'intermédiaire de son serviteur ou agent, a vendu, fourni, envoyé ou apporté à une beurrerie ou à une fromagerie, pour être transformé en beurre ou en fromage, du lait réellement différent ou au-dessous de la qualité de celui ordinairement trait ou donné par la personne accusée, comme trait de la même vache durant la semaine précédente, pourvu que l'épreuve ou la comparaison du lait ait été faite au moyen d'un lactomètre, d'un crémomètre ou quelque autre procédé aussi sûr pour faire cette épreuve ou cette comparaison.

23. Toute offense en vertu de cet acte peut être poursuivie, dans les trois mois à compter de l'infraction, devant un ou plusieurs juges de paix ayant juridiction dans la localité où l'offense a été commise, lesquels ont le droit d'entendre et décider la cause, sur

le serment d'un ou de plusieurs témoins dignes de foi, et ont de plus le pouvoir, au cas que l'amende et les frais ne sont pas payés sous tels délais qu'ils accordent, de les faire prélever par voie d'exécution signée par l'un d'eux ou tous les deux, contre les meubles et effets du défendeur, et de condamner le défendeur à l'emprisonnement comme susdit à défaut de paiement de cette amende et des frais tant du jugement que de la saisie.

24. La poursuite n'a pas l'effet d'empêcher la personne qui se croit lésée par quelque infraction de dispositions précédentes, de se pourvoir devant un tribunal de juridiction civile compétente, pour recouvrer les dommages qu'elle a soufferts et d'en prélever le montant, ainsi que les frais, en la manière ordinaire.

25. Toute amende imposée et recouvrée en vertu des dispositions du présent acte est payable moitié au dénonciateur, ou à la personne qui a pris la poursuite, et moitié à la municipalité locale dans laquelle l'offense a été commise.

26. Toutes les épreuves pour constater la quantité ou la qualité du lait d'une vache sont aux frais du propriétaire ou administrateur de la beurrerie ou de la fromagerie qui fait ou ordonne ces épreuves.

Etalon du lait pour les beurreries.

27. Tout lait contenant moins de treize pour cent de matière solide, de laquelle matière solide trois et trois quarts pour cent doivent être chimiquement de la matière butyreuse sèche, est au-dessous de la qualité requise dans les beurreries pour la fabrication du beurre et peut être refusé par le propriétaire ou l'administrateur d'une beurrerie.

28. Les actes 33 V., c. 30 et 45 Victoria, chapitre 65 sont par le présent acte abrogés.

29. Le présent acte deviendra en vigueur le jour de sa sanction.

LA CANADIENNE

Nous constatons avec plaisir que cette compagnie nationale fait de grands progrès. L'estension de ses affaires l'a obligée d'ouvrir à Québec une agence générale qui a été confiée à notre ami M. Ch. A. Caron.

Un grand nombre de polices ont été émises pour la vieille cité de Champlain où la Canadienne est très populaire.

L'assemblée annuelle de la Compagnie aura lieu à Montréal le 24 juin prochain, et l'état des affaires qui y sera soumis aux actionnaires est des plus encourageants.

La Compagnie s'est mise en mesure de compléter dans le délai fixé par la loi, son dépôt au gouvernement provincial.

Messrs Duhaime Beaudet & Cie, viennent d'ouvrir au No. 90 rue des Sœurs Grises, un grand entrepôt pour la vente du beurre et du fromage. Ils sont les seuls agents ici pour la vente de tous les produits des vingt beurreries appartenant à la Société de fabrication de beurre et fromage de Montmagny dont Monsieur Duhaime est président et gérant, et de plusieurs autres beurreries et fromageries situées

dans diverses parties de la Province. Ils recevront des beurres frais chaque jour par chars spéciaux à refrigeration appelés chars glacières. Leur magasin rue des Sœurs Grises est pourvu de vastes caves et de glacières pour emmagaziner le beurre.

On trouvera toujours à leur magasin des beurres les plus frais, les mieux fabriqués et les mieux conservés qu'il y ait sur le marché.

BANQUE VILLE-MARIE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Ville-Marie a eu lieu hier, à midi, au siège social.

M. W. Weir, président, a été choisi pour présider l'assemblée et M. Ubalde Garand, caissier, a été prié de remplir la charge de secrétaire.

Le rapport suivant a été présenté à l'assemblée.

Rapport des directeurs aux actionnaires.

Messieurs, Les Directeurs ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur le résultat des opérations de l'année terminée le 30 mai 1888.

La balance restée au crédit du compte des profits et pertes au 31 mai 1888 était de...\$ 2403 21

Les bénéfices nets de l'année se montent à..... 38217 19

Faisant un total d'...\$ 40680 90

Approprié comme suit :

Dividende 3 1/2 0/0 payable le 1er décembre 1887.....\$ 16745 05

Dividende 3 1/2 0/0 payable le 1er juin 1888.. 16745 05

Porté au fonds contingent..... 4100 00

Balance restant au crédit du compte des profits et pertes..... 3090 80

\$40680 90

Nous pourrez juger par l'état général du caissier que les affaires de la Banque ont beaucoup augmenté durant l'année. Eu égard à l'état incertain des affaires dans la province d'Ontario, les Directeurs ont cru de leur devoir de tenir en mains, durant une bonne partie de l'année, un montant considérable de fonds immédiatement réalisables et conséquemment placés à des taux relativement bas, en sorte que les bénéfices nets ne peuvent montrer une augmentation correspondante. Cependant depuis une couple de mois les affaires ont semblé avoir repris un meilleur aspect et les fonds de la Banque ont pu être avancés à des taux plus rémunérateurs; ce qui laisse croire à de bons résultats pour l'année à venir.

Comme d'habitude des inspections ont eu lieu des livres, de la caisse et des garanties, tant du bureau principal que des agences, et les Directeurs ont toute raison d'être satisfaits de la manière fidèle et intelligente avec laquelle le

caissier, les agents et les autres officiers ont rempli leurs fonctions respectives. Le tout respectueusement soumis, W. WEIR, Président. Montréal, 20 juin 1888.

ACTIF	
Espèces.....	19,288.43
Billets de la Puissance....	34,801.00
Billets et chèques sur d'autres banques.	52,917.75
Dû par banques en Canada....	35,779.61
Dû par banques en pays étrangers.....	16,036.65
Prêts garantis par stock, etc	11,775.74
Prêts à demande à des corporations.....	2,878.00
Total	173,477.18

Billets escomptés courants...	1,082,847.12
Billets dûs et non spécialement garantis	33,320.08
Autres dettes non spécialement garanties	22,508.05
Billets dûs et garantis.....	30,013.55
Total	1,168,688.80
Propriétés immobilières.....	67,334.79
Edifices des succursales.....	21,383.62
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque.....	8,211.00
Autres hypothèques.....	11,568.94
Autres créances comprenant les actions possédées par la Banque.....	289,718.11
Total	398,216.46
Total	1,740,382.44

PASSIF	
Capital souscrit \$500,000, payé	478,430.00
Fonds réservés..	20,000.00
Profits et pertes	3,090.80
Total	501,520.80
Billets en circulation.....	425,815.00
Dépôts du gouvernement fédéral remboursables à demande.....	24,586.56
Autres dépôts remboursables à demande...	152,507.30
Autres dépôts remboursables avec intérêt...	616,495.30
Autres dettes...	2,712.43
Dividende payable au 1er juin 1888.....	16,745.05
Total	\$1,740,382.14

U. GARAND, Caissier. Montréal, 30 mai 1888.

En proposant l'adoption du rapport, M. le président prononça une courte allocution que nous résumons ici ;

Il n'est pas nécessaire pour moi de discuter la situation financière générale. Elle a été longuement discutée, au commencement du mois, par ceux qui avaient les meilleurs moyens de s'en former une idée exacte, et elle va être encore discutée aujourd'hui dans d'autres lieux.

Pour ce qui regarde la province de Québec, où sont toutes les agences et où les neuf dixièmes de nos escomptes sont payables, on a fait honneur aux échéances d'une manière satisfaisante. La récolte de grains de la dernière saison a été maigre, ce qui a quelque peu nuï aux affaires; mais les paturages et le foin, les deux plus importantes récoltes de la province, ont été en général

abondants, et, en conséquence, le commerce de foin, tant pour la consommation locale que pour l'exportation, ainsi que les affaires en beurres, fromage, chevaux et bestiaux ont été assez prospères. Le commerce de bois de sciage a été modérément actif et promet beaucoup pour l'année courante; presque tous nos clients ont déjà vendu une plus grande partie de leur fabrication de l'été. La chute épaisse de neige et les pluies du printemps ont permis aux marchands de bois de faire descendre leurs billots en bonne saison et sans être obligés d'en laisser des quantités dans les bois et sur le bord des rivières. La perspective de la prochaine récolte est favorable pour le foin, mais les grains sont en retard et leur rendement dépendra en grande partie de la température des trois mois qui vont suivre.

A propos des affaires propres de la banque, les directeurs, comme il est dit dans le rapport, ont cru devoir ne pas dévier du programme d'extrême prudence qu'ils s'étaient tracé l'an dernier, mais que l'on espérait pouvoir bientôt échanger contre une politique plus large. Dès le commencement de l'été dernier il courait certain bruits sur l'Ouest et ces bruits ont été plus tard confirmés par de grosses faillites, des extensions de détail et autres difficultés qui ont été aggravées par la suspension de deux banques de l'Ouest, et par une panique affectant sans cause apparemment raisonnable, la banque Fédérale; cette panique ayant été assez grave et prolongée pour forcer la banque Fédérale à demander de l'aide aux autres banques et, en fin de compte, à liquider ses affaires.

Malgré ces causes de troubles, il est satisfaisant de voir que la plupart des banques canadiennes paient de bons dividendes et, dans plusieurs cas, ajoutent des sommes importantes à leur fonds de réserve. Pour nous, une grande partie de notre excédant de recettes a été employée à l'établissement de nouvelles succursales qui ne sont jamais rémunératrices au début, et à compenser des pertes assez considérables que nous avons dû faire sur une partie des immeubles qui nous ont été laissés par la vieille administration de 1881, et qui sont aujourd'hui vendus.

Comme ce qui reste de propriétés à la banque est de bonne valeur et comme le capital ni la circulation de la banque ne peuvent lui permettre d'établir d'autres succursales, nous croyons pouvoir avant peu, augmenter notre fonds de réserve, ce qui nécessite particulièrement l'augmentation de nos affaires.

Pour donner une idée des progrès accomplis par la banque depuis sept ans, que l'administration actuelle la dirige, voici quelques chiffres qui seront intéressants :

	Escomptes	Dépôts	en cours
Janvier 1881	53,168	267,240	352,286
Mai 1888...	425,815	793,589	1,089,847

Depuis 1881 la banque a régulièrement payé des dividendes; les 17 premiers mois, au taux de 5 p. c., une année à 6 p. c., et enfin depuis cinq ans, elle a payé un dividende régulier de 7 p. c. par an.

Il n'est pas douteux que nous aurions pu arriver à ces résultats sans encourir les frais d'établissement et d'entretien des succursales, les profits nets eussent été beaucoup plus considérables, comme ils le sont dans nombre de banques anglaises, et américaines; mais dans notre ville, la concurrence est si active pour les dépôts et pour les bons comptes d'es-

comptes, qu'un tel résultat est hors de question. Il est donc d'un intérêt vital pour nous de tirer tout le parti possible de nos agences;

En terminant, M. le président annonce son intention de prendre deux mois de congé pendant lesquels il ira revoir le pays où il est né, l'Ecosse, qu'il n'a pas revu depuis 46 ans.

Puis les propositions suivantes ont été faites et adoptées unanimement:

Proposé par le président secondé par J. G. Darie:

Que le rapport du président et l'état général qui viennent d'être lus soient adoptés et qu'ils soient imprimés avec les procès de cette assemblée pour en faire la distribution aux actionnaires.

Proposé par le président secondé par J. G. Darie:

Que MM. J. L. Cassidy, E. Lichtenheim et Frank Weir soient nommés scrutateurs aux fins de recueillir et compter les votes à être enregistrés pour l'élection des directeurs et pour toutes questions qui pourraient exiger la prise du vote.

Proposé par E. Lichtenheim secondé par J. L. Cassidy:

Que des remerciements soient offerts au président et aux Directeurs sortant de charge pour les services qu'ils ont rendus à la Banque pendant l'année qui vient de s'écouler.

Proposé par Wm. Weir, secondé par J. G. Darie:

Que des remerciements soient aussi votés au caissier, aux gérants des succursales et aux autres officiers de la Banque pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

M. Weir accompagne cette motion de remarques très flatteuses, décernant des éloges inérites au caissier et aux employés de la banque.

M. Garand y répondit à peu près en ces termes:

Je suis tout à fait reconnaissant envers M. le président des remarques si élogieuses qu'il vient de faire touchant le personnel de la banque.

Si nous avons quelque mérite, MM.

j'avoue que nous le devons en grande partie aux directeurs qui ne cessent de s'intéresser au succès de l'institution. A eux nous nous adressons et leurs bons conseils nous sont toujours d'une grande utilité dans l'accomplissement de nos devoirs. Je vous remercie, MM. tant pour moi que pour les autres employés du vote de remerciements que vous venez de passer avec tant d'empressement. Soyez convaincus que nous nous dévouerons comme par le passé à la prospérité de la banque.

Puis on procéda au scrutin pour l'élection des directeurs qui donna le résultat suivant:

Sont élus MM.	WM WEIR,
"	J. G. DARIE,
"	W. STRACHAN,
"	GODFREY WEIR,
"	U. GARAND.

Proposé par L. Fauteux, secondé par W. Strachan:

Que des remerciements soient votés aux scrutateurs pour la manière habile avec laquelle ils se sont acquittés de leur charge.

A une assemblée subséquente du bureau de direction, M. Wm Weir a été réélu président et M. J. G. Darie vice-président.

Cie Canadienne de Caoutchouc DE MONTREAL

Fabricant de claques, bottines en feutre, courroies, tuyaux, etc. Bureaux et entrepôt: 335, rue Saint-Paul

ALF. GUENETTE
 Agent d'Immeubles, Propriétés et Ter-
 rains à vendre. Argent prêt, etc.
 No 1614, RUE NOTRE-DAME
 Résidence: 227, Avenue Laval
 MONTREAL.

Marcotte et Ecrement
 Encanteurs et Agents de Prêts et
 d'Immeubles.
 95 St-Jacques, Montréal
 MM. Marcotte & Ecrement, sont les seuls
 encanteurs reconnus par le commerce à
 Montréal, pour transiger les affaires de ban-
 queroute, etc., dans les meilleurs termes.
 22 nov. 1887—1a

Thomas J. Potter
 ENCANTEUR
 Vente d'Immeubles, de Mobi-
 liers, Marchandises, Stocks
 de Faillite, Etc.
 No. 1811 RUE NOTRE-DAME
 MONTREAL
 30 mars 1888—1a

WILLIAM H. ARNTON
 Encans d'Immeubles et Ventes aux
 Enchères pour le commerce d'Epice-
 ries, Marchandises Sèches, Fonds de
 commerce en bloc, Ventes pour le
 compte des Assureurs de toutes sortes
 de marchandises, etc.
 Bureaux et Salles de Ventes
 1747 Rue Notre-Dame
 Evaluations d'Immeubles faites de la façon
 la plus consciencieuse, donnant un rapport
 exact de la valeur marchande, sans aucune
 exagération.
 On se charge aussi de ventes privées et de la
 négociation d'emprunts sur hypothèque ou
 autre garantie.
 24 février 1888—1a

JOHN MORRIS
 Agent d'Immeubles, d'Assuran-
 ces et de Placements
 126 rue St-Jacques, Montréal.
 SPÉCIALITÉS:
 Se charge de l'administration des proprié-
 tés, de la perception des loyers, de la surveil-
 lance des réparations à un taux de commis-
 sion très modéré. Propriétés vendues et
 achetées, négociation d'emprunts sur pre-
 mière hypothèque, évaluation d'immeubles
 et règlements d'assurances.
 RÉFÉRENCES:
 Hon. James Ferrier, Hon. J. Ald. Outmet,
 James R. Cleghorn, écr. R. C. Jamieson, écr.
 Hon. A. W. Ogilvie, Jas. Robertson, écr.
 Chas. Cushing, écr. N.P. James Tasker, écr.
 30 mars 1888—3m

R. K. THOMAS
 Agent d'Immeubles et de Placements
 30 RUE ST-JEAN.
 Batisse Waddell Coin de la rue Notre-Dame
 TELEPHONE No. 699. MONTREAL
 Se charge du louage des maisons
 de la collection des loyers.
 24 février 1888—1a

A VENDRE.
 Une terre de 75 arpents en bloc ou en par-
 ties et lots à bâtir dans le quartier Hoche-
 laga, ainsi une grande bâtisse à Maisonneuve.
 S'adresser à
 C. A. LÉVEILLE, N.P.,
 35 rue St-Jacques.
 8 juin 1888—1m

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.
 30 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
 ÉTABLI EN 1881
 Prêts sur hypothèque, à la campagne sur
 fermes en rapport, à la ville sur maisons,
 magasins, etc., etc. Prêts aux Corporations
 avec ou sans hypothèque. Prêts aux Fabri-
 ques de paroisses, aux Municipalités Sco-
 laires.
 Prêts avec ou sans amortissement au choix
 de l'emprunteur. L'amortissement assuré à
 l'emprunteur le bénéfice de l'intérêt composé
 sur le montant amorti au même taux que
 celui qu'il paie.
 Faculté de remboursement avant terme.
 Achat de créances hypothécaires.
 Capital de la Société. \$5,000,000
 Montant prêt. \$3,600,000
 M. CHEVALIER. E. J. BARBEAU,
 Secrétaire-Général. Directeur
 MAISON FONDÉE EN 1849

REVUE IMMOBILIERE
 Le nombre restreint des enrégis-
 trements à rapporter cette semaine
 indique assez clairement que l'ac-
 tivité diminue et que nous entrons
 dans une période de tranquillité
 pour les transactions sur propriétés
 foncières. Il y aurait des acheteurs
 encore en assez bon nombre, mais
 les prix offerts sont trop bas pour
 rencontrer les vues des vendeurs
 qui ne sont pas encore persuadés
 que la valeur des propriétés a dim-
 nué. Les quelques transactions
 qui sont conclues se font au plein
 prix et on ne voit pas de vente à
 sacrifice, pas plus qu'il n'y a d'in-
 dice de spéculation.
 Les quartiers annexés et les fau-
 bourgs: St-Jean Baptiste, Mile End,
 Hochelaga, Maisonneuve sont com-
 parativement beaucoup plus actifs
 que la ville proprement dite, St
 Jean Baptiste surtout fournit un
 bon nombre de ventes, mais presque
 toutes en propriétés bâties.
 Les totaux des prix de vente ont
 été:

Montréal Est.....	\$ 6,150.00
Montréal Ouest.....	16,981.60
Hochelaga.....	40,781.60
Total.....	\$ 63,913.20
Semaine précédente.....	246,453.90
Ventes antérieures.....	3,341,964.19

Depuis le 1er janvier..... \$3,653,331.29
 Il y a eu bon nombre de prêts
 hypothécaires enregistrés aux trois
 bureaux; les compagnies de prêts
 ont placé en ville \$35,000; les taux
 d'intérêt sont un peu moins fermes;
 on recommence à rencontrer le
 taux de 5 p. c. au-dessus de \$10,000
 ou tout au plus 5 1/2. Ce dernier taux
 a même été stipulé pour des prêts
 de \$3,000 à \$4,000. L'abondance
 des capitaux disponibles, que l'on
 ne peut plus guère placer même en
 dépôt dans les banques, avec un
 intérêt raisonnable, va probable-
 ment d'ici à l'automne, nous don-
 ner une période de taux d'intérêt
 très bas. Les banques viennent de
 payer au public, depuis le 1er juin,
 quelque chose comme \$1,000,000,
 en dividendes; cet argent là doit
 se placer quelque part; le com-
 merce est amplement pourvu d'ai-
 leurs en ce qui concerne ses besoins
 légitimes; les opérations de change
 offrent peu de bénéfices; les prêts
 sur titres sont extrêmement bas,
 l'argent à New-York vaut 1 p. c.
 Dans ces conditions, les banques
 ne se soucient pas de payer 4 p. c.
 d'intérêt sur les dépôts; de sorte
 que les fonds qu'elles reçoivent
 maintenant sont portés en compte
 courant sans intérêt. Il n'est donc
 pas étonnant de voir une partie de
 ces fonds chercher des placements
 sur hypothèques et, en venant en
 concurrence avec les capitaux an-

tiérieurement affectés à ces opéra-
 tions, faire baisser du moins tem-
 porairement les taux.
 Voici les totaux par catégorie de
 prêteurs:

Cies de prêt.....	\$ 35,200
Cies d'assurances.....	600
Autres corporations.....	P
Successions.....	19,067
Particuliers.....	46,914
Total.....	\$ 101,881
Semaine précédente.....	114,100
Semaines antérieures.....	1,855,529
Depuis le 1er janvier.....	\$ 2,071,510

VENTES ENREGISTRÉES
 Pendant la semaine terminée le
 16 juin 1888.
 MONTREAL-EST
 Quartier Ste-Marie.
 Rue Shaw.—Lot 177, quartier Ste Marie,
 terrain vacant 50 x 50 coin des rues Shaw
 et Kent, vendu à Peter James Murray,
 prix \$700.
 Avenue de Lorimier.—Partie du lot No.
 502, quartier Ste Marie, terrain vacant,
 62 x 380, Avenue de Lorimier; vendue à
 Charles Strangman, prix \$3000.
 Quartier St-Jacques
 Rue Berri.—Lots 1203-30, 31, 32, 33, 34
 et 35, quartier St Jacques; terrains va-
 cants de 20 x 80 chacun, vendus à Louis
 Arthur Cadieux, prix 1500.
 Rue Montcalm.—Partie N. O. du lot No.
 1144-1, quartier St Jacques, terrain 18 x
 50, maison en bois et brique, No. 449 rue
 Montcalm, vendu à F.-X Gadoury, prix
 \$950.
 MONTREAL OUEST.
 Quartier St-Antoine.
 Avenue Bishop.—Partie S. E., du lot
 1561 et lot 1561 A, quartier St Antoine,
 moins le terrain pris par le chemin de
 fer, cottage en bois et brique No. 16, Ave-
 nue Bishop, vendu à James Fyfe, prix
 \$2,500.
 Rue Ste Catherine.—Partie du lot 1661
 quartier St Antoine, terrain 23 x 96, mai-
 son en brique à 2 étages, rue Ste Cather-
 ine entre les rues St Marc et St Mathieu,
 vendue à Wm. H. Gardner, prix \$6,600.
 Rue Sussex.—Lots 1649-2 terrain 23 x
 107, 8 et 1669-3 terrain 23 x prof., irrég.,
 superficie 1820 pieds) quartier St Antoine,
 vacants, rue Sussex, vendus à Wm. F.
 Brown, prix \$1981, 60 (46 c le pied).
 Rue St Jacques.—Partie S. O. du lot 467
 13, quartier St Antoine terrain 23,4 x 97,
 maison en bois No. 342 rue St Jacques,
 vendue à Maurice Curran, prix \$1300.
 Rue du Grand Tronc.—Lot 42, quartier
 St Antoine, terrain en triangle, maison
 en bois et brique à 2 étages rue du Grand
 Tronc près des limites, vendu à Patrick
 Campbell et James Kavanagh; prix (avec
 un lot dans Ste Cunégonde) \$3100.
 Quartier Ste. Anne.
 Rue Conway.—Lot 404-14, quartier Ste
 Anne, terrain irrégulier, maison en bois
 et brique No. 6, 8, 10 et 12, rue Conway,
 vendu à Dame Catherine Ainslie, épouse
 de Alexander M. Finlayson avec le reste
 de l'actif de la faillite Elliott Finlayson
 & Cie.
 Rue Ottawa.—La moitié indivise du lot
 1336, quartier Ste Anne, terrain 48 x 90,
 maison en brique No. 171 et 173 rue Ot-
 tawa, vendue à Lawrence Kehoe, prix
 \$1500.
Chas. Desmarteau
 COMPTABLE
 AUDITEUR ET COMMISSAIRE
 1608, RUE NOTRE-DAME
 MONTREAL.
 Spécialité: Règlement des affaires de faillite

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
 LIQUIDATIONS
 St-André, Avein.—A. Bussière, magasin
 général, a fait cession de ses biens;
 passif \$2,200.
 St-Barthélemy.—L. O. Aubin, magasin
 général, a fait cession; passif environ
 \$2,500.
 Terrebonne.—Louis Ratelle, magasin
 général, est en faillite; passif \$2,771.45;
 actif \$1,626.50.
 Valleyfield.—Le stock, etc., de Edgar
 Codebecq, failli sera vendu à l'encan le
 le 23 courant.
 West Potton.—Le stock de I. Hawley &
 Cie., se montant à \$1,695.57 s'est vendu
 à 60c. dans la piastre; les dettes de livres
 \$950 à 31c dans la piastre.
 Joliette.—M. L. A. Lavallée, épicer,
 s'est arrangé avec ses créanciers à 40c.
 dans la piastre, comptant.
 Montréal.—Le stock de l'Hotel Balmo-
 ral sera vendu sur soumissions par MM.
 Kent & Turcotte, le 25 courant.
 Le stock de James Gannon, a été ven-
 du à M. Gosselin, à 60c. dans la piastre.
 M. S. D. Hamilton, draps et nouveau-
 tés, a conclu un concordat avec ses créan-
 ciers auxquels il paie 45c. dans la
 piastre en six mois.
 On recevra des soumissions jusqu'au
 25 courant pour le stock, etc., de Mme M.
 Sullivan, modiste.
 On dit de L. H. Tétreault, marchand
 tailleur, de la maison Tétreault & Cie., a
 quitté le pays.
 Belleville, Ont.—I. E. Flaherty, con-
 fections, est en faillite.
 Nos lecteurs trouveront dans notre
 "Lettre de Québec" des renseignements
 sur les faillites, etc., du district de
 Québec.

O. M. LAVOIE
 Peintre-Décorateur
 Peintre de Maisons, d'enseignes, de Rideaux,
 de Châssis, Imitations de Faux Bois en
 tout genre, Tapisier, Vitrier, etc.
 1631 rue Notre-Dame
 Téléphone 1238. MONTREAL
 9 mars 1888.

PAUZÉ & LAMOUCHE
 Peintres de Maisons et d'Enseignes
 Décorateurs, Imitateurs, Tapis-
 siers, Blanchisseurs, Vitriers,
 1734 rue Ste-Catherine
 MONTREAL
 Une attention spéciale sera donnée à tous les
 ouvrages et haut-mention
 21 avril 1888—1a

L. N. DENIS
 PEINTRE ET DECORATEUR
 319, rue St-Laurent.
 Assortiment complet de
 Peintures,
 Tapisseries,
 Ferronneries,
 Etc., Etc.
 20 avril 1888—1a

Edouard Painchaud
 Peintre-Décorateur
 (Ancien élève de M. NAPOLEON BOURASSA)
 Se chargera de toutes sortes de travaux en
 peintures à des prix modérés.
 ATELIERS:
 3136 Rue Notre-Dame, Etc.-Cunégonde
 25 mai 1888—1a

**LA CIE DE TELEPHONE BELL
DU CANADA**

ANDREW ROBERTSON, W. F. SISE
Président, Vice-président.
P. SLATER, Secrétaire-Trésorier.

Bureau principal à Montréal.

Cette compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$10 et au-dessus. Ces instruments sont protégés par les brevets que possèdent la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations, et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications télégraphiques, avec le bureau de télégraphe le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à fabriquer toutes sortes d'appareils électriques. Pour détails complets s'adresser au bureau de la compagnie à Montréal.

28 ANNÉES D'EXPERIENCE

CHARTRAND & BISSON

Couvreurs en Gravois

BUREAU :

147 St-Chs-Borromée

MONTREAL.

Tout ouvrage garanti.
Réparations exécutées avec soin et promptitude.

1 déc. 87-1a

LUCIEN BENOIT

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, etc.

Moulure, Plinthes, Sculpture, Cintres, Dorure, Tournage et Découpage.

Moulin à Scier et à Raboter :

No. 50 Carre Papineau

MONTREAL.

Autels, Chaires, Chemins de Croix, et tout objet servant surtout au décor d'églises seront exécutés avec soin comme par le passé.

**La Canadienne
Cie d'Assurance sur la Vie**



CAPITAL SOCIAL - - - \$300,00
Dépôt au gouvernement - - - 25,000

BUREAU :

13, CÔTE ST-LAMBERT, MONTREAL.

La première et la seule compagnie nationale, dont les polices sont assurées à nos lois et à des tarifs réduits des vieilles compagnies, comprenant aussi des nouveaux systèmes et un particulièrement pour la classe ouvrière.

A VENDRE.

Nos. 145 et 147 rue Berri, maison en bois et brique à 3 étages et toit français, 3 logements, loyer \$400 par année, améliorations modernes. Prix \$3,900.
S'adresser à Joe Lambert fils, 185 rue Berri
16 mars 1888.



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Peinture, Huile, Vernis, Mastic, Verres à Vitres, Pinceaux, Etoupe, Coaltar, Teinture, Médecines patentés, etc., etc.

259 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

G. BERLINGUET

Entrepreneur Sculpteur

288 Rue Craig, MONTREAL

Se charge de toutes espèces de travaux en Sculpture, Décors pour Eglises, Autels, Chaires, Edifices, etc. Spécialité de Poteaux d'Escaliers. Modèles pour le Plâtre et la Fonte exécutés à court délai.
23 mars 1888.

Félix Ménard & Cie.,

Entrepreneurs, Sculpteurs et Modeleurs

No. 27, rue Vitré,

MONTREAL.

Spécialités de Travaux d'Eglise comme Autels, Chaires, etc. Modèles pour la Fonte et le Plâtre, etc.

J. D. BAKER

No. 6 rue Hermine

MONTREAL

Dessinateur, Modeleur et Manufacturier d'Ornements en Plâtre pour Plafonds, Murailles, etc., etc.

Estimations fournies. PRIX MODÉRÉS.
2 mars 1888.

JEAN LETOURNEUX

(Fils de C. H. LeTourneur)

IMPORTATIONS GÉNÉRALES

Coutellerie et Clouterie, Fer en Barres, Ferronneries et Quincailleries Fines en tous genres, Etrilles Françaises modèles spéciaux de M. Vor de Pruines, maître de forges; Peinture, Pétrole, Mastic, etc.

237 et 239 RJ ST-PAUL, MONTREAL

BUREAU :

No. 8 Rue ST-GABRIEL

9 mars 1888-1a

C. H. LETOURNEUX. C. LETOURNEUX
J. LETOURNEUX

LeTourneur Fils & Cie

Marchands Ferronniers

ENSEIGNE DE L'ENCLUME

261, 263 & 265 RUE ST-PAUL

MONTREAL.

J. A. WALKER & Cie

Ferronneries pour Constructions
EN GROS ET DETAIL.

Fournitures pour Meubliers,
Outils, etc.

234 ST-JACQUES ET

543 CRAIG,

MONTREAL

PIERRE DEMERS

MARCHAND DE

Ferronneries, Fer en Barre et Charbon, Peinture, Huile, Vernis, Pinceaux, Vitres, Mastic, etc., ainsi que toutes sortes de Bois et Garniture de Voitures.

Enseigne de la Grande Hache
2191 rue Notre-Dame

MONTREAL.

18 mars 1888-1a

FAUCHER & FILS

IMPORTATEURS DE

Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en Barres, Acier, Peinture, Vernis, etc.

796 a 802 RUE CRAIG

Téléphone No. 576. MONTREAL.

2 mars 1888.

B. MANTHA. O. LAURENCE.

J.-B. MANTHA & CIE.

Moulins à blanchir et embouvetter

Fabrique de Portes et Chassis, Moulures, Plinthes, etc.

10, 12, 14 & 16 RUE ST-CHS-BORROMÉE

MONTREAL

PLANTE & DUBUC

Entrepreneurs-Maçons

ELIE PLANTE. ARTHUR DUBUC.

SPECIALITE

D'Edifices Publiques, Eglises, Usines, etc.

312 rue des Allemands

F. N. VEZINA

VERCHERES

Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Plinthes, Moulures, Tournages, etc.

MEUBLES DE TOUTES SORTES

Bois Préparé et Lrut.

Moulins à Blanchir et Embouvetter

Spécialité pour les Constructions.

(ETABLI EN 1869)

Miller Bros. et Mitchell

FABRICANTS

d'Appareils Ascenseurs

DE TOUTES SORTES.

LES MEILLEURS

Ascenseurs de Sureté

A la main, à vapeur ou par pouvoir hydraulique.

Pour Hôtels, Entrepôts, Magasins, Manufactures, etc.

ELEVATEURS pour résidences privées.

ELEVATEURS A PLATEAUX faits d'après les méthodes les plus sûres et les plus améliorées.

ENGINS A ELEVER pour les mines, les carrières, etc., simples de forme et condensés, absolument durables.

GRUES à la main ou à la vapeur, d'après les derniers modèles, pour les carrières et pour les constructeurs.

Demandez prix et descriptions à

MILLER BRO. & MITCHELL

MONTREAL, CANADA.

18 mai 1888-1a

SCIÉRIE DE MONTREAL

197 rue St-Patrice, Ecluses St-Gabriel.

JOHN OSTELL

FONDEE EN 1861

Marchand de Bois de Sciage et Fabricant de Portes, Chassis, Corniches, Plinthes, Moulures, Meubles, Madriers, Planches, Colombages, etc.

Un grand assortiment de Bois Durs, Hêtre, Frêne, Cerisier, Orme, etc.

1er avril 1888-1a

The Henderson Lumber Co

(LIMITED)

Scieries à Vapeur et Fabrique de Boîtes d'Emballage.

MOULINS :

Roxton Falls, P. Q. et Montréal.

CLOS 130 RUE ST-CONSTANT

Clos Principal, Moulins et Bureaux :

344 rue William, Montréal

Bois de Sciage

ET DE

Charpente

Téléphone

1033A

BUREAU

PRINCIPAL

Coin des Rues

Craig et St-Denis

En face du Carré Viger

Ateliers : 904 a 1000 rue Notre-Dame

Dupre Freres

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

834 RUE STE-CATHERINE

Près de la rue Fullum - Montréal

Toujours en main :—Pin, Epinette, Frèche Bois blanc, Bois embouveté de toute épaisseur, Bardeaux sciés et fendus, Lattes, Moulures et Bois de Charpente.
27 avril 1888-1a

THIBOBEAU & BOURDON

No. 1203 RUE STE-CATHERINE

Coin de la rue Papineau, MONTREAL

Ont actuellement en mains une quantité considérable de

Bois de Sciage Sec

Qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance.
4 mai 1888.

Marbrerie Canadienne

Autels et Fonts-baptismaux.

Granit, Marbre et Pierre de toutes sortes.

Monuments Funéraires en tous genres.

Riches Devants de Cheminées

En Marbre de Couleur importés d'Europe.

Carrelage en Marbre et Mosaïque, etc.

CINTRAT & McNEIL

MARBRIERS-SCULPTEURS

205, rue de la Montagne, coin de la rue Osborne, Montréal.

N. B.—Prière aux intéressés de passer à notre magasin avant d'aller ailleurs.

NOS CELEBRES FEUILLES d'acier étamées en Plomb pour COUVERTURES que nous avons introduites et placées il y a sept ans sur la couverture de la Sacristie de Rigaud, ont été reconnues comme le matériel à couverture le plus économique et le meilleur au monde. La première année que nous avons introduit ces plaques les ventes ont été de 80 boîtes; les ventes de l'année dernière ont été de 7,500 boîtes. Pour les prix et renseignements, s'adresser à

C. C. SNOWDON & CIE.,

500 rue St-Paul, Montréal.

8 Juin 1888-6m

NOS PRIX COURANTS

BOIS DE SERVICE

Pin.	6 à 16 pieds,	le M.	\$11 00	12 00
1 pouce strip shipping cull,	"	"	12 00	00 00
1 1/2 et 2 pces.	"	"	15 00	00 00
1 pouce shipping cull sidings	"	"	00 00	18 00
1 1/2 et 2 pces.	"	"	20 00	30 00
1 pouce qualité marchande	"	"	25 00	35 00
1 1/2 et 2 pces.	"	"	8 00	00 00
1 pouce mill cull, strip, etc.	"	"	10 00	00 00
1 1/2 et 2 pces.	"	"	10 00	00 00
1 pouce mill cull sidings	"	"	11 00	00 00
1 1/2 et 2 pces.	"	"	8 00	10 00
3 pouces mill cull	"	"	9 00	10 00
Epinette.	5 à 9 pouces	"	10 00	11 00
1 pouce cull	"	"	9 00	10 00
1 1/2 et 2 pces.	"	"	9 00	10 00
3 pouces mill cull,	"	"	12 50	18 50
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	"	"		
Pruche.					
2 et 3 pouces		"	9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars		"	10 00	08 00
Lattes—1ère qualité		"	2 00	00 00
" 2e		"	1 70	00 00
Bardeaux pin XXX	16 pouces	"	2 90	00 00
" XX	"	"	2 40	00 00
" X	"	"	1 50	00 00
" 1ère qualité	18 pouces	"	3 00	00 00
" 2e	"	"	1 75	00 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	"	2 90	00 00
" XX	"	"	2 40	00 00
" X	"	"	1 50	00 00
Bardeaux pruche marchande	"	"	2 20	00 00
Charpente en pin					
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11		"	16 00	00 00
de 25 à 30 " " "		"	18 00	00 00
de 31 à 35 " " "		"	21 00	00 00
de 16 à 24 " —3 x 12 à 3 x 14		"	18 00	00 00
de 25 à 30 " " "		"	20 00	00 00
de 31 à 35 " " "		"	22 00	00 00
Bois carré—pin					
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carré		"	17 00	00 00
de 25 à 30 " " "		"	19 00	00 00
de 31 à 35 " " "		"	21 00	00 00
de 16 à 24 " —de 12 à 14 pouces carré		"	19 00	00 00
de 25 à 30 " " "		"	21 00	00 00
de 31 à 35 " " "		"	23 00	00 00
Charpente en pruche					
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces		"	15 00	00 00
Charpente en épinette		"	18 00	00 00
" en épinette rouge		"	25 00	30 00

BOIS DURS

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	20 à 230
Cèdre rouge 1/2 pouce	"	3 1/2 à 9c
Noyer noir 1 à 4 pouces	"	5 à 10c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	"	12 à 13c
Cerisier 1 à 4 pouces	"	7 1/2 à 9c
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	18 00 à 20 00
Merisier 1 à 4 pouces	"	18 00 à 20 00
Merisier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	"	20 00 à 00 00
Erable 1 à 2 pouces	"	25 00 à 28 00
Orme 1 à 3 pouces	"	20 00 à 22 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	"	25 00 à 28 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	"	35 00 à 38 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	"	15 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces	"	18 00 à 25 00
Plaquage (venez):			
Uni,	par 100 pieds	80c
Français,	la feuille	10 à 20c
Américain,	"	15 à 20c
Erable piqué,	le pied	00 à 3c
Noyer noir ondé,	"	05 à 5c
Acajou (mahogany)	"	00 à 03c

JOS. ROBERT. J. C. ROBERT. AUG. ROBERT

Clos: No. 1077 Notre-Dame, Est.

JOS. ROBERT & FILS



Manufacture: 93 à 99 Chemin Papineau
TELEPHONE No. 879 B. MONTREAL

James Shearer Shearer & Brown

MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES
ET MARCHAND DE TOUTES SORTES DE
Bois de Service, brute et blanchi et passé à la chaudière, Lattes, Bardeaux, Clapboards, etc.
172 Rue Shearer MONTREAL.
30 mars 1888—1a

MANUFACTURIERS DE
BOIS DE CHARPENTE
EN
Pin, Pruche, Epinette blanche et rouge, Chêne, Cèdre, etc.
119 Rue Shearer MONTREAL.
30 mars 1888—1a

BOURGOUIN & THIBAUT
MARCHANDS DE BOIS
COURS AU BASSIN DU CANAL.
Bureau: Coin des rues St-Jacques et Lusignan
MONTREAL.
Scieries à Vapeur à Wendover, Ont.
TELEPHONE 1124.

BOIS DE SCIAGE ET DE CHARPENTE
H. BULMER JR. & FRERE
Coin des rues Dorchester & St-Charles-Borromée.

Les MM. BULMER, tout en remerciant leurs pratiques, ont l'honneur de les informer ainsi que le public, que la succession Beaudry ayant décidé de ne pas bâtir, ils ont loué pour plusieurs années encor re leur clos, où ils tiendront, comme par le passé, tous les bois pour construction, ébénisterie, ouvrages de tantalste, moulures, plaquages, etc.
Une visite est respectueusement sollicitée.
2 mars 1888.

ALEX. DUPUY & CIE.
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
Blanchi et embouveté
En gros et en détail.
1336, Ontario et coin St-Ignace
MONTREAL.

RICHARD READY
Marchand de Bois de Service
BOIS DURS ET MOUS
BUREAU ET CLOS:
154 rue St. Constant
TELEPHONE No. 1553 MONTREAL
24 février 1888—1a

JOSEPH PAQUETTE
MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Jalousies, Architraves
Moulures de tous genres, et toute espèce de travaux à la pièce
Bureau: 286, rue Craig
Fabrique: 12 à 22, RUE PERTHUIS
MONTREAL.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92, rue Sanguinet
MONTREAL
CLOS: Coin des rues Sanguinet et Dorchester
TÉLÉPHONE No 106.

T. Prefontaine
MARCHAND DE
Bois de Sciage
ET MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Moulures,
ETC., ETC.
Coin des rues Vinet et Canal,
MONTREAL.

BASSIN WELLINGTON
En face des bureaux du Grand Tronc.
Téléphone No 1404.
Bois de Service
Le soussigné dont l'établissement est situé
Coin des rues Vitré et des Allemands
EN ARRIERE DU DRILL SHED
a constamment en mains des Bois Francs de toutes sortes tels que:
Acajou, Noyer Noir, Cèdre-Rouge, Frêne, Merisier, Bois Blanc, Cotonnier, Erable, Cerisier, Orme, Chêne, etc., de toutes les épaisseurs.

A. ROUSSEAU Ingénieur et A. G. MATHIER Propriétaires
La Compagnie de Ponts en fer
BUREAUX ET ATELIERS
RUE ONTARIO, HOCHELAGA

EUGENE MALO
Coin des rues Vitré et des Allemands
MONTREAL

NOS PRIX COURANTS

MÉTAUX.		\$ c.	\$ c.
Cuivre, Lingots..... par lb	0 18	0 20	
" en feuille.....	0 26	0 27½	
Etain, lingots.....	0 24	0 26	
" barres.....	0 25	0 26½	
Plomb:			
Saumons..... par lb	0 04½	0 05	
Barres.....	0 05½	0 06	
Feuilles.....	0 06½	0 07	
De chasse.....	0 08½	0 09	
Tuyau..... par 100 lbs	5 25	5 75	
Zinc:			
Lingots, Spelter..... par lb	0 05	0 05½	
Feuilles, No. 8.....	0 05½	0 06½	
Acier:			
A ressort..... par 100 lbs	2 90	3 00	
A lisse.....	2 50	2 75	
Américain.....	5 50	6 00	
A bandage.....	2 75	3 00	
A pince.....	3 00	3 25	
Fondu..... par lb	0 12	0 13	
Poule, ordinaire.....	0 00	0 07	
De mécanicien.....	0 00	0 04	
Fontes: p. ton.			
Siemens.....	18 00	00 00	
Coltness.....	19 00	00 00	
Calder.....	18 50	00 00	
Langlois.....	18 50	00 00	
Summerlee.....	18 50	00 00	
Gartsherrie.....	18 25	00 00	
Glengarnock.....	00 00	00 00	
Carnbroe.....	00 00	00 00	
Eglinton.....	17 50	00 00	
Fer en barres:			
Ordinaire..... par 100 lbs	2 00	0 09	
Affiné.....	2 30	2 35	
De Suède.....	4 25	0 00	
De Norvège.....	4 00	0 00	
Lowmoor.....	4 50	0 00	
" en verge.....	0 09	0 10	
Feuillard à cercler p. 100 lbs	2 25	2 35	
" Double.....	2 25	2 35	
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.			
Fers à cheval:			
Ordinaires..... p. 100 lbs	3 50	0 00	
En acier.....	0 00	0 00	
Fers à repasser.....	0 00	8 50	
Fiches: Coupées, toutes dimensions..... p. 100 lbs			
Pressées, do.....	3 15	3 75	
" 7-16.....	3 90	0 00	
" 8.....	3 90	0 00	
" 5-16.....	4 25	0 00	
" 4.....	4 50	0 00	
" 3.....	4 75	0 00	
Fil de fer:			
Poli, de No. 0 à No. 6, par 100 lbs.....	2 25	2 35	
Fil de laiton, à collets... p. lb	0 33	0 35	
Fontes Malléables.....	0 09	0 10	
Enclumes.....	0 10½	0 11	
Charnières:			
T. et " Strap"..... p. lb	0 05½	0 05½	
" Straps" et Gonds filetés.....	0 04	0 05	
CLOUS, ETC.			
Clous coupés à chaud:			
De 3 à 6 pcs., p. 100 lbs.		2.80	
" 2½ à 2½ "		3.05	
" 2 à 2½ "		3.30	
" 1½ à 1½ "		3.30	
" 1½ pouce "		3.80	
Clous coupés à froid:			
De 1½ à 1½ pcs., p. 100 lbs.		3.30	
" 1 pouce "		3.80	
Clous à finir par 133 lbs:			
1 pouce.....		6.00	
1½ ".....		5.20	
1 ".....		4.80	
1½ ".....		4.65	
2 ".....		4.20	
Clous à quart par 100 livres:			
1 pouce.....		5.30	
1 ".....		4.90	
1½ ".....		4.60	
Clous à vitre par 100 livres:			
1 pouce.....			
1½ ".....			
2 ".....			
2½ ".....			
2½ à 3 ".....			
Filières et Coussinets:			
liste.....	Escompte.	30 pour cent	
Tarauls-mères, (Taper taps)			
Escompte,	30	"	
Limes, râpes et tiers-points:			
1ère qualité, escompte,..	50	"	
2me qualité, ".....	50	"	
Mèches de tarière, escompte.			
Tarières.....	33½	"	
Vis, têtes fraisées, escompte.			
Vis, têtes fraisées, escompte.	50	"	

TÔLE			
Noire, Nos 10 à 20, p. lb.....	0.02½		
" " 21 à 24 ".....	0.02½		
" " 26 à 27 par 100 lbs.....	2.90		
" " 28 p. lb.....	0.03		
Galvanisée, No 24 ".....	0.05 à 0.07½		
" " 26 ".....	0.05½ à 0.07½		
" " 28 ".....	0.05½ à 0.07½		
Etamée, No 24, 72x30 ".....	0.08½		
" " 28 ".....	0.08½		
" " 28, 84x36 p. 100 lbs.....	0.08½		
Russie, Nos 8, 9 et 10, p. lb.....	0.12		
Canada, par boîte.....	2.50 à 2.60		
FERBLANC			
Coke I C par boîte.....	4.25		
Charbon de bois I C p. boîte.....	4.75		
" " IX ".....	5.75		
Pour chaque X additionnel extra	1.25		
Charbon de bois D.C.....			
Charbon de bois I C Bradley.6 00 à 6 25			
TUYAUX.			
Tuyaux en grès:			
4 pouces par longueur de 3 pieds	0 40		
5 " " "	0 50		
9 " " "	0 70		
12 " " "	1 15		
15 " " "	1 75		
18 " " "	2 25		
Coudes ronds:			
4 pouces chacun.....	0 75		
6 " " "	1 00		
9 " " "	1 75		
12 " " "	2 50		
Tuyaux de réduction:			
6 x 4 pouces chacun.....	1 40		
9 x 6 " " "	1 90		
12 x 9 " " "	2 75		
Connexion simple carrée ou fausse équerre:			
4 x 4 pouces chacun.....	0 90		
6 x 4 " " "	1 50		
8 x 6 " " "	1 50		
9 x 6 " " "	2 10		
9 x 9 " " "	2 10		
12 x 9 " " "	3 00		
12 x 12 " " "	3 00		
Connexion double, carrée ou fausse équerre:			
4 x 4 pouces chacun.....	1 40		
6 x 4 " " "	1 90		
8 x 6 " " "	1 90		
9 x 6 " " "	2 75		
9 x 9 " " "	2 75		
12 x 9 " " "	4 00		
12 x 12 " " "	4 00		
Siphon.....			
4 pouces.....	1 40	2 00	
6 ".....	1 90	2 75	
9 ".....	2 75	3 30	
12 ".....	4 00	6 00	
Tuyaux à cheminée.			
9 pouces, par pied.....	0 18		
12 ".....	0 25		
Ciments.			
Ciment de Portland.....	2 50	2 75	
" Romain.....	2 75	3 00	
" de Québec.....	1 50	1 75	
Plâtre calciné.....	2 00	2 25	
PLÂTRE POUR LA TERRE			
Plâtre par 5 brls..... p. brl	1 10		
" 10 bris et plus.....	1 05		
" 50 barils à 50 barils.....	1 00		
BRIQUES			
De Montréal.....	\$00.00 à \$8.00		
Du Bord de l'eau.....	5.00 à 6.00		
Réfractaires.....	23.00 à 25.00		
PEINTURES			
Blanc de plomb par, par baril de			
25 à 100 lbs.....	6.00		
" No 1.....	5.00		
" 2.....	4.00		
" 3.....	3.50		
Blanc de plomb sec.....	5.50		
Rouge de Paris (Red Lead).....	5.00		
Rouge de Venise (Anglais).....	1.75		
Ocre jaune.....	1.65		
Blanc de Céruse.....	0.65		
Huile de lin crue.....	0.61 à 0.62		
" " bouillie.....	0.63 à 0.64		
Ess. de Térébenthine.....	0.63 à 0.65		
VERRES À VITRES			
United — 14 x 25.....	1.50 par 50 pds.		
" 26 x 40.....	1.60 " "		
" 41 x 50.....	3.50 " "		
" 51 x 60.....	3.75 " "		
" 61 x 70.....	4.00 " "		
" 71 x 80.....	4.50 " "		
" 81 x 85.....			
" 86 x 90.....			
" 91 x 95.....			
" 96 x 100.....			

RAOUL DUFRESNE

SEUL MANUFACTURIER CANADIEN-FRANÇAIS DE

PEINTURES.

M. A. FRAPPIER, Agent de M. Dufresne, a transporté son Bureau du No. 30 rue St-Sulpice, au spacieux magasin

No. 537b RUE CRAIG

Entre les rues St-Urbain et St-Charles-Borromée

Où l'on trouvera un assortiment complet de Blanc de Plomb " Marque Pacific " les meilleures Peintures à l'Huile et au Japon (noirs et couleurs pour voituriers, une spécialité), Peintures préparées de toutes sortes.

Importateur de Couleurs Sèches, Huiles, Térébenthine, Vernis de toutes qualités, Vitres, Pinceaux, Matériel d'Artistes, etc., etc.

Manufacture: BEDFORD, QUE.

R. DUFRESNE, Propriétaire.

A. FRAPPIER, Agent, Montréal.

15 février 1888—1a

Téléphone No. 133

E. D. COLLERET

IMPORTATEUR DE

TUYAUX D'EGOUTS ET DE DRAINAGE

Ciments, Briques à Feu, Terre à Feu, Doublures en Tuile pour Cheminées, Têtes de Cheminées, etc.

Aussi un assortiment complet de Ferronneries, Peintures, Huiles, Mastic, Vitres, etc.



2,000 quarts Ciment Portland en mains; tout genre d'Outillage et Matériaux pour Constructeurs; les Tuyaux d'Egouts sont de fabrique écossaise.

No. 102 RUE MCGILL

DEPOTS DE TUYAUX ET CIMENTS:

No. 393 rue Craig, coin de la rue Sanguinet

MONTREAL.

W. & F. P. CURRIE & CO., A. F. BELLEAU & CIE.,

100 Grey Nun Street

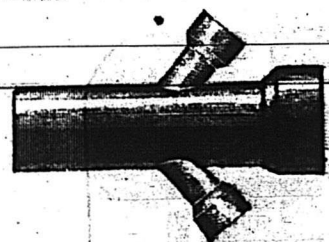
MONTREAL, Importers of

Drain Pipes-Scotch, Portland Cement, CHIMNEY TOPS, ROMAN CEMENT, VENT LININGS, CANADA CEMENT, FLUE COVERS, WATER LIME, FIRE BRICKS, FIRE CLAY, PLASTER OF PARIS, BORAX, Whiting, China Clay.

—MANUFACTURERS OF—

BESSEMER STEEL, SOFA, CHAIR & BED SPRINGS
19 mars 1888.

TUYAUX D'EGOUTS



Terre à Feu, Briques Réfractaires, Brique à Feu, Ciment de Portland, Ciment Romain, Ciment du Canada, Tuyaux de Cheminées, Tête de Cheminées, Plâtre de Paris, Blanc de Céruse, Huile de Charbon, etc.

A. BREMNER

Coin de la Rue Lagachetière

No. 50 rue Bleury

Téléphone 350 MONTREAL

13 avril 1888

IMPORTATEURS DE

Quincailleries, Coutelleries, Outils de Menuiserie, Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Etc., Etc., Etc.

1544 RUE STE-CATHERINE

Une visite est sollicitée.

1er janvier 1888—1a

EDWARD CAVANAGH

Importateur et Marchand de

Ferronneries et Quincailleries, Outils, Verres à Vitres, Peintures, Huiles, Vernis, etc.

Spécialité de Ferronneries pour Construction et Ameublement.

2547, 2549, 2551 et 2553

Rue Notre-Dame, Montréal

Téléphone No. 1076

16 mars 1888.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

D'après l'estimation de M. La-croix, inspecteur des bâtisses, la diminution dans la construction, comparativement à l'été dernier, est de 25 pour cent. Nous croyons que cette proportion est dépassée, au moins pour ce qui regarde la construction privée, et qu'on peut la mettre à près d'un tiers.

Bois de service.—Le mouvement des bois de sciage a été très actif depuis le commencement du mois, cette activité étant créée par le grand nombre de constructions qui se font à la campagne. On construit en ce moment un bon nombre d'églises, presbytères, couvents, maisons d'écoles etc., ce qui fait placer nombre de chars de mardriers, planches, colombages etc. La ville ne donne que peu de commandes.

Les prix sont les mêmes que la semaine dernière.

Brique, ciment etc.—Il n'y a rien de nouveau à signaler à propos des briques qui sont aux mêmes prix. La brique à feu vaut de \$22.00 à \$25.00 et les ciments n'ont pas varié. L'approvisionnement de notre place est peu considérable, mais la demande n'est pas très active.

Ferronnerie et quincaillerie.—Nous pouvons aujourd'hui coter le clou à \$2.80 à 4 mois ou \$2.70 à 30 jours; c'est le prix courant du marché, quoique les marchands de gros n'y gagnent pas l'intérêt de leur argent. Le fer en barre est à \$2.00 net.

Il y a une bonne demande pour quincaillerie et fournitures de bâtiments mais surtout pour la campagne.

La tôle et le fer blanc sont sans changement.

Huiles, peintures, etc.—Les huiles pour la peinture restent aux mêmes prix; les blancs de plomb sont soutenus, sans perspective de baisse; on peut en dire autant des autres peintures. Les verres à vitres sont assez actifs, mais sans variation dans les prix, la demande venant surtout de la campagne.

Main-d'œuvre.—La main-d'œuvre est actuellement payée au plein prix d'été, mais il n'y a aucune augmentation générale dans le prix par heure. Les ouvriers ne manquent pas en ce moment et plusieurs entrepreneurs ont dû construire à leur propre compte pour pouvoir garder leurs ouvriers.

PERMIS DE CONSTRUIRE

140.—Quartier St-Antoine, rue Crescent, deux bâtisses à deux logements de 49.6 x 75 pds., deux étages, murs bois et brique, couverture et mansarde en gravois. Madame Crowley, propriétaire, A Bayard, maçon, C. Reiper, charpentier, A. Gauthier, briquetier. Coût probable \$3,000.

141.—Quartier St-Jacques, St-Denis, deux maisons contenant 3 logements, de 48 x 40 pds., 4 étages, murs en pierre et brique, couverture plate en composition. M. Amable Archambault, propriétaire MM. J. B. Resther & fils, architectes. Coût probable \$8,000.

142.—Quartier Ste-Marie, rue Ste-Catherine, une bâtisse contenant logements et magasins, de 24 x 38 pds. deux étages, murs en bois et brique, couverture plate en gravois. M. Pierre Gi-

Chassis, Portes, Jalousies, Moulures, Escaliers, etc.

WM. RUTHERFORD & FILS

MANUFACTURIERS, ENTREPRENEURS & MARCHANDS DE BOIS

Ouvrage de Menuiserie et Fabrique de Boites d'Emballage, etc.

Moulins à Scier et à Blanchir :

85 à 95 AVENUE ATWATER, MONTREAL.

Les COUVERTURES en FEUTRE

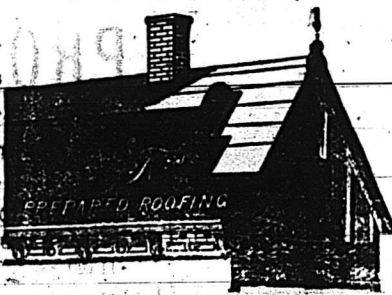
(TROIS EPAISSEURS)

POSÉS PAR

TOWLE & MICHAUD

Et peints avec leur célèbre Peinture à l'épreuve du feu et de l'eau, sont garantis pour dix ans.

Ce mode de Couvertures augmente tous les jours, il est considéré comme le plus économique, le plus durable et spécialement adapté à notre climat.



Tous ceux qui ont fait poser de ces Toits ou qui se sont servis de la célèbre Peinture "VICTORIA" pour les Toits les recommandent hautement.

Les soussignés ne se servent que du célèbre Feutre (3 épaisseurs) de T. NEW, de New-York, et qui après avoir été saturé et préparé par eux en font le matériel à couverture le plus avantageux comme le plus économique.

TOWLE & MICHAUD

Couvreurs et Fabricants de la Peinture à Couverture "Victoria" à l'épreuve de l'eau et du feu.

Les Toits plats ou inclinés que nous couvrons en Feutre de laine et peignons avec notre Peinture Victoria, sont garantis pour dix ans. Notre Peinture Victoria est supérieure à toute autre pour les couvertures en fer-blanc, en tôle et en bardeaux. Elle ne s'écaille pas, rends les toits imperméables, n'est pas affectée par le froid ou la chaleur et est la plus économique.

BUREAU: No. 767 RUE CRAIG
TELEPHONE 1018

Fabrique: 220 Avenue Delorimier
15 Juin 1887. MONTREAL.

guere, propriétaire, Michel Galarneau, maçon, Francis Labelle, charpentier. Coût probable \$2,000.
No. 143.—Quartier St-Gabriel, rue Hibernia, trois bâtisses contenant 6 logements de 24 x 32, 2 étages, murs en bois et brique, couverture plate en composition. M. Thomas Browne, propriétaire, M. L. Trudel, architecte. Coût probable, \$1700.

No. 144.—Quartier St Gabriel, rue Hibernia, 4 maisons de 4 logements, de 17 x 30 pds., 2 étages, murs en brique, couverture plate en composition, M. Donald Robertson propriétaire, M. W.H. Neville, architecte. Coût probable \$1700.

No. 145.—Quartier St Antoine, rue Versailles, une maison, contenant 2 logements de 24 x 36 pds., 2 étages, murs en pierre, couverture et mansarde en gravois, J. N.

Morin propriétaire, J. H. Bernard architecte, Poitras et Cie., maçon, O. Rochon charpentier. Coût probable \$4150.

No. 146.—Quartier St-Laurent, Avenue Park, une maison, deux logements, 18 x 43, contenant deux étages, murs en brique, couverture plate en gravois. J. P. Cox, propriétaire, T. Collins, architecte, M. Galarneau, maçon, T. Collins, charpentier, M. Gauthier, briquetier. Coût probable \$1500.

147.—Quartier St-Gabriel, rue Coleraine, trois maisons de six logements, à 2 étages, de 76 x 30 murs en bois et brique, couverture plate en gravois. M. John Sutherland propriétaire, M. Hercule Fanteux, charpentier. Coût probable \$15,000.

ARCHITECTES

TELEPHONE 696 | ELEVATEUR
Boîte bureau de poste 1414.
PERRAULT & MESNARD
ARCHITECTES
11 et 14, Côte de la PLACE DARMES
M. PERRAULT. | A. MESNARD
Téléphone privé, 1650

J. B. RESTHER et FILS
ARCHITECTES
61, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.
22 nov 1887—1a

J. EMILE VANIER
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
Ingénieur Civil et Arpenteur
61, rue St. Jacques
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes d'arpentages publics et particuliers, de mandes de brevets d'invention, etc.
TELEPHONE No. 1800.

Daoust & Gendron
Architectes
No 15, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.
1 déc. 87—1a

Jos. A. Mathieu
ARCHITECTE
Mesureur et Evalueur
150 RUE WOLFE
Estimés et plans fournis sur demande.

JOS. A. MERCIER
ARCHITECTE
Spécialité pour Mesurage et Evaluation
1778, RUE STE-CATHERINE.

ENTREPRENEURS
Bourgouin & Cadieux
CONSTRUCTEURS DE BATIMENTS
Estimés, évaluations de propriétés, et arbitrage d'incendies.
BUREAUX ET ATELIERS:
286, Saint-Charles Borromée
22 nov 1887—1a

Peltier & Bernard
ENTREPRENEURS ET BRIQUETIERS
Bureau: 136a, Rue des Allemands
Briqueterie à Upton, P. Q.

PIERRE DIDIER
ENTREPRENEUR
CHARPENTIER ET MENUISIER
No. 96 rue Cherrier, Montréal
22 nov 1887—1a

FÉLIX BOISMENU
Arbitrages, Evaluations
BUREAU:
No 85, RUE SAINT-JACQUES
Résidence: 235, RUE ST-DENIS

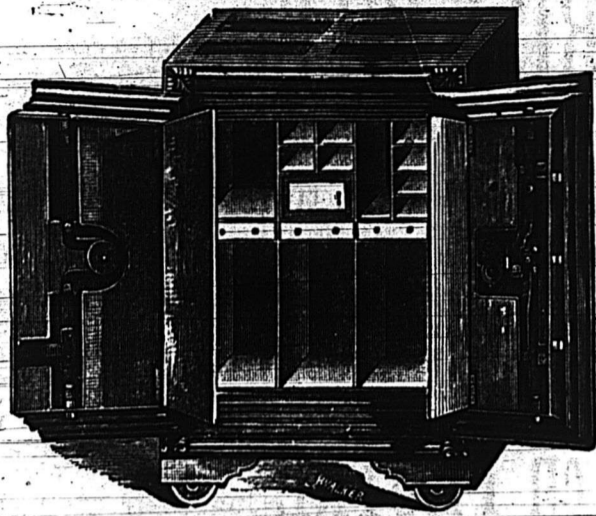
1838. ETABLIE DEPUIS 50 ANS. 1888.

Montreal Safe and Lock Works

C. D. EDWARDS & FILS

FABRICANTS DE

Système de verrous intérieurs



Serrures à Combinaison

Coffres-Forts à l'Épreuve du Feu

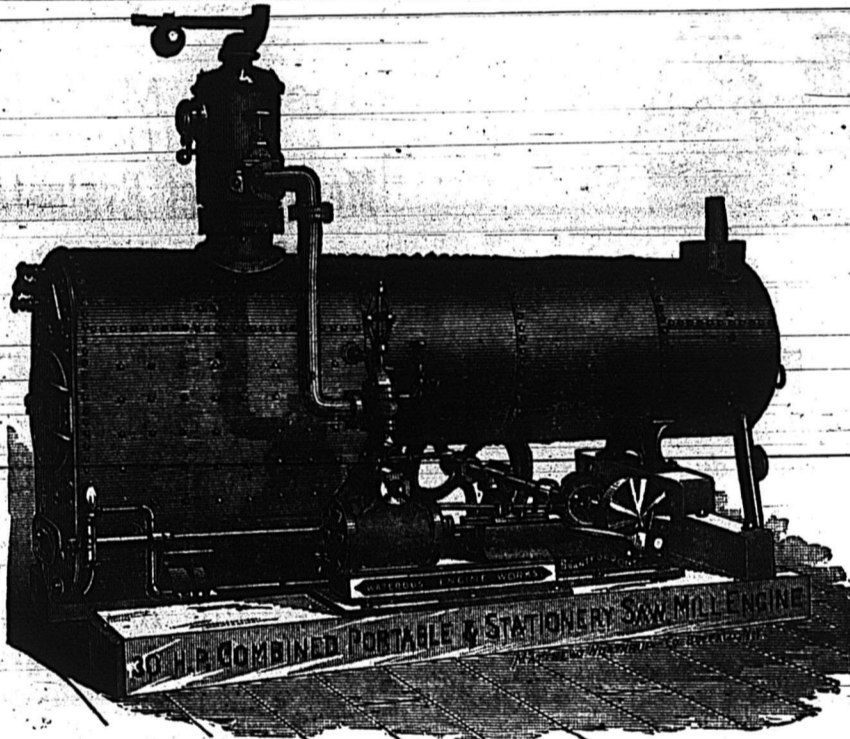
AUSSEI

*Coffres-forts à l'épreuve des voleurs, Coffres-forts de bijoutiers,
Coffres-forts de banquiers, Coffres-forts de messagers,
Portes de fer pour routes, Doublures de routes,
Serrures à combinaison pour banques et Coffres-forts.*

Bureaux : 305 rue St-Jacques. Ateliers : 621 rue Lagachetiere.

11 mai 1888.

MONTREAL, P.Q.



W. H. OLIVE.

MACHINES! MACHINES!

Ayant fait des arrangements avec les principaux Constructeurs de Machines du Canada, je suis en position de recevoir les commandes pour toutes sortes de Machines, aux plus bas prix des fabricants.

LISEZ LA LISTE :

Engins et Bouilloires, Scieries, Moulins à Farines, Machines à Bardeaux, Machines à lattes, Roues hydrauliques, Pompes à vapeur, Scies circulaires, Soufflets, Volants d'épuisement, Ascenseurs brevetés à chaîne, Affûteurs de scies, Swages pour scies, Machines à refendre, Machines à planer, Machines à tenons, à moulures, Machine à percer, Scies à ruban, Tables pour scies, Tours à tourner le bois, Machines à brique, Arbres de couche et de transmission, Poulies, Hangers, Courroies Gaudy, Cuir, Caoutchouc et Coton, Rivets brevetés pour courroies, Outillage de tous genres pour travailler le fer.

Agence pour la vente des Machines de la Compagnie Waterous, comprenant : Engins Champions inexplosibles, sur roues; Scieries portatives Champions inexplosibles; Scieries Champions fixes; Moulins à farines, à moulée et à hacher le fourrage; Etablissements complets de Battage à vapeur.

On reçoit des commandes et on passe contrat pour Scieries ou Moulins à farine complets, montés par des ouvriers expérimentés et compétents.

On reçoit aussi des commandes pour Machines d'occasion.

On sollicite la correspondance et les commandes par la malle recevront la plus prompte exécution. On enverra des catalogues à toute adresse fournie.

Adresser : Boîte 1247 B. P. ou aux Bureaux et Entrepôts, 305 rue St-Jacques.

W. H. OLIVE, Agent de Manufactures

La New York Life Insurance Co

AU 1er JANVIER 1887

Actif comptant.....	\$75,421,452.00
Surplus.....	15,549,419.00
Revenu annuel.....	19,330,408.00
Nouveaux risques pris.....	85,178,294.00
Total des risques courants.....	304,378,540.00

DAVID BURKE, Agent général pour le Canada, Montréal

Les personnes ayant du tact et de l'expérience peuvent se faire une excellente position, sans capital, en devenant agents de la "NEW-YORK LIFE INSURANCE COMPANY." Les personnes instruites, quoique sans expérience, peuvent facilement acquérir les connaissances nécessaires au succès.

S'adresser pour le département français à

T. S. MICHAUD, Agent général.

Compagnie d'Assurance Royale

D'ANGLETERRE.

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL.

CAPITAL	\$10,000,000
PLACEMENTS	29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement \$750,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, } Agents principaux et Gérants résidents.

WILLIAM TATLEY, }

E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal.

PROPRIETES FONCIERES

Grande demande de bonnes propriétés rapportant des revenus considérables

Nous invitons les personnes qui ont des Immeubles à vendre de vouloir bien s'adresser à nos bureaux.

Il est parfaitement connu que nous vendons plus de propriétés que n'importe toutes autres agences.

NOS VENTES SONT A L'ENCAN OU DE GRÉ A GRÉ.
CONDITIONS LIBÉRALES.

PARENT FRERES, 46, rue Saint-Jacques.

THIBAudeau, BELIVEAU & ARCHAMBAULT

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines.

A SSORTIMENT VARIÉ! PRIX RÉDUITS!

No. 241 RUE SAINT-PAUL

Et 1 RUE ST-VINCENT, MONTREAL.

9 mars 1888-1a

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de l'Industrie, de la Finance, de la Propriété Foncière et des Assurances.

La meilleur Revue des Marchés des Produits Agricoles.

Bureaux : 32, RUE ST-GABRIEL